

ISPD

ISPD Network, S.A.

États financiers intermédiaires consolidés
au 30 de juin 2025



ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

États financiers intermédiaires consolidés au 30
juin 2025

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

États financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2025

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025 :

État consolidé de la situation financière au 30 juin 2025

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2025

État du résultat global consolidé au 30 juin 2025

État consolidé des variations des capitaux propres au 30 juin 2025

Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2025

Rapport consolidé au 30 juin 2025

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS AU 30
JUIN 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 30 JUIN 2025
(Exprimé en euros)

ACTIF	Note	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Immobilisations corporelles	6	1 204 724	1 369 814	1 378 291
Fonds commercial de consolidation intégrale	5	7 809 514	8 085 976	10 754 813
Fonds de commerce	7	1 572 417	1 776 566	245 998
Immobilisations incorporelles	7	2 734 639	3 058 550	1 901 593
Immobilisations en cours	7	797 378	563 508	1 320 552
Actifs financiers non courants	9	166 971	135 474	156 589
Actifs financiers non courants société du groupe	9 et 23	2 037 600	1 451 600	-
Actifs d'impôts différés	15	4 638 588	4 958 084	5 653 345
Actifs non courants		20 961 831	21 399 572	21 411 181
Créances commerciales et autres créances	9	26 475 203	41 397 190	33 139 180
Clients entreprises du groupe	9 et 23	414 286	251 733	251 513
Autres actifs courants	9	1 920 615	494 621	327 934
Autres actifs courants de la société du groupe	9 et 23	3 304	6 000	583 786
Créances sur les administrations publiques	15	7 777 116	7 938 041	8 202 991
Actif d'impôt courant	15	223 348	234 444	384
Charges constatées d'avance		441 829	369 352	548 075
Trésorerie et moyens liquides	9	5 196 141	6 531 325	6 354 932
Actifs courants		42 451 843	57 222 706	49 408 796
Total des actifs		63 413 674	78 622 279	70 819 977

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 30 JUIN 2025
(Exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Capital social	12	819 019	819 019	819 099
Actions propres		(665 000)	(665 000)	(665 000)
Réserve légale		46 282	46 282	46 282
Réserves dans les sociétés à intégration globale		6 226 506	5 482 002	7 613 434
Résultats négatifs des exercices précédents		(2 152 655)	-	-
Résultat de l'exercice attribué à la société mère		(2 134 466)	(472 798)	(3 888 252)
Associés externes		(79 418)	6 985	(186 086)
Écarts de conversion	13	(756 687)	(409 523)	(371 920)
Capitaux propres attribués à la société mère	12	1 382 999	4 799 982	3 553 643
Patrimoine attribué aux associés externes		(79 418)	6 985	(186 086)
Capitaux propres	12	1 303 581	4 806 967	3 367 557
Dettes à long terme auprès d'établissements de crédit	10	2 243 439	2 704 954	3 413 825
Dettes à long terme envers des entreprises du groupe	10 et 23	7 388 480	7 726 852	7 726 852
Autres dettes à long terme	10	1 995 192	2 582 099	1 885 798
Fournisseurs d'immobilisations non courantes		-	1 797	4 657
Provisions	10 et 17	337 513	364 428	283 841
Passif d'impôt différé	15	30 502	31 949	78 563
Passifs non courants		11 995 125	13 412 078	13 393 536
Dettes auprès d'établissements de crédit à court terme	10	10 957 483	9 847 791	9 760 429
Autres dettes à court terme	10	1 693 494	860 270	2 518 502
Dettes à court terme envers des entreprises du groupe	10 et 23	2 089 194	1 446 798	1 106 273
Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	10	26 527 325	36 791 309	32 058 208
Fournisseurs des entreprises du groupe	10 et 23	1 859 514	1 869 123	1 846 758
Fournisseurs d'immobilisations		35 492	39 372	40 149
Personnel à payer	10	2 173 649	2 057 607	1 796 925
Administrations publiques à payer	15	3 932 129	5 421 308	3 884 814
Passif pour impôt courant	15	137 229	145 176	(77 091)
Produits constatés d'avance		622 249	1 696 482	911 715
Autres passifs courants	10	87 210	227 997	212 202
Passifs courants		50 114 968	60 403 233	54 058 883
Total des capitaux propres et des passifs		63 413 674	78 622 279	70 819 977

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

AU 30 JUIN 2025

(Exprimé en euros)

PERTES ET GAINS	Note	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Chiffre d'affaires net	16.a	60 817 398	156 089 185	68 508 876
Autres revenus		79 396	452 620	297 399
Travaux réalisés par l'entreprise dans son actif		316 250	158 654	301 706
Imputation des subventions		256 090	112 583	81 585
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		61 469 135	156 813 043	69 189 566
Approvisionnements	16.b	(39 520 043)	(107 023 902)	(47 411 527)
Frais de personnel	16.c	(18 400 911)	(38 906 988)	(19 827 735)
Salaires, traitements et assimilés		(15 052 820)	(32 171 220)	(16 261 126)
Charges sociales		(3 348 091)	(6 735 768)	(3 566 609)
Provisions pour amortissements d'immobilisations		(983 120)	(1 691 780)	(807 988)
Provision pour immobilisations corporelles	6	(311 095)	(620 165)	(319 686)
Dotation immobilisations incorporelles	7	(672 025)	(1 071 616)	(488 302)
Autres charges d'exploitation		(5 229 511)	(8 773 519)	(4 679 208)
Services externes	16.d	(4 942 871)	(8 183 651)	(4 279 971)
Dépréciation de la valeur des actifs courants	16.g	(286 640)	(590 236)	(399 237)
Dépréciation et résultats liés à la cession d'immobilisations			368	
Autres résultats		53 981	290 145	241 041
Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées	2	1 074 904	1 403 759	12 892
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(63 004 700)	(154 702 285)	(72 472 525)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(1 535 565)	2 110 758	(3 282 959)
Revenus financiers de tiers	16.e	119 246	78 623	36 684
Revenus financiers du groupe		118 524	39 795	11 213
Différences de change positives		193 423	460 738	193 287
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		431 193	579 156	241 184
Frais financiers tiers	16.f	(630 662)	(693 459)	(337 256)
Charges financières du groupe		(99 417)	(439 903)	(230 455)
Différences de change négatives		(213 549)	(679 315)	(199 161)
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		(943 628)	(1 812 677)	(766 872)
RÉSULTAT FINANCIER		(512 436)	(1 233 521)	(525 688)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(2 048 001)	877 237	(3 808 647)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		(2 048 001)	877 237	(3 808 647)
Impôt sur les sociétés	15	(49 392)	(1 134 470)	(153 067)
Impôts et autres		(15 139)	(128 698)	(32 743)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		(2 112 531)	(385 932)	(3 994 457)
Résultat attribué aux associés intérêts minoritaires		21 935	86 867	(106 204)
RÉSULTAT ATTRIBUÉ AUX DÉTENTEURS D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		(2 134 466)	(472 798)	(3 888 252)
Bénéfice par action :				
De base		(0,14)	(0,03)	(0,26)
Dilué		(0,15)	(0,03)	(0,26)

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2025
(Exprimé en euros)

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	(2 134 466)	(472 798)	(3 994 457)
Produits et charges directement imputés au patrimoine net :	-	-	-
Écarts de conversion	(347 164)	(436 079)	398 476
Intérêts minoritaires	21 935	86 867	(106 204)
Subventions, dons et legs	-	-	-
Effet fiscal	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES IMPUTÉS DIRECTEMENT SUR LES CAPITAUX PROPRES	(325 229)	(349 212)	292 271
Transferts au compte de pertes et profits :	-	-	-
Ajustement pour variations de valeur			
Subventions, dons et legs			
Effet fiscal			
TOTAL DES TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTATS	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	(2 459 697)	(822 011)	(3 702 186)
Attribuables à la société mère	(1 025 126)	(472 798)	(3 888 252)
Attribuables aux intérêts minoritaires	21 935	86 867	106 204



États financiers intermédiaires consolidés d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales au 30 juin 2025

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025
(Exprimé en euros)

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves et résultat de l'exercice	(Actions de la société mère)	Autres instruments de capitaux propres	Écarts de conversion	Associés externes	Total
Solde au 01/01/2024	819 099	-	7 695 047	(665 000)	-	26 556	(112 314)	7 763 389
Produits et charges comptabilisés	-	-	(472 798)	-	-	(436 078)	86 867	(822 010)
Autres opérations	(80)	-	(1 245 035)	-	-	-	32 432	(1 212 683)
Sortie du périmètre de consolidation	-	-	(921 728)	-	-	-	-	(921 728)
Solde au 31/12/2024	819 019	-	5 055 486	(665 000)	-	(409 522)	6 985	4 806 968
Ajustements pour correction d'erreurs								
Solde au 31/12/2024	819 019	-	5 055 486	(665 000)	-	(409 522)	6 985	4 806 968
Produits et charges comptabilisés	-	-	(2 134 466)	-	-	(347 165)	21 935	(2 459 697)
Autres opérations	-	-	(935 352)	-	-	-	(108 338)	(1 043 690)
Augmentations de capital et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Sortie périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur les actions de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30/06/2025	819 019	-	1 985 667	(665 000)	-	(756 687)	(79 418)	1 303 581

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2025

(Exprimé en euros)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	Note annexe	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)		(76 909)	(4 832 658)	(6 868 642)
Bénéfice avant impôts		(2 048 001)	877 237	(3 808 647)
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :				
+ Amortissements	6 et 7	983 120	1 252 238	582 669
+/- Corrections de valeur pour dépréciation	10,2	241 630	517 740	(343 173)
+/- Subventions transférées au compte de résultat		(114 097)	-	23 170
- Produits financiers	16	(237 769)	(118 418)	(47 897)
+ Charges financières	16	730 079	1 133 362	567 711
+/- Différences de change	11	20 126	218 577	(5 874)
+/- Autres produits et charges		(370 231)	(449 166)	(555 639)
+/- Produits et charges comptabilisés pour perte de contrôle	2	(1 074 904)	(1 403 759)	-
+/- Autres impôts		-	(128 698)	-
Ajustement des variations du fonds de roulement :				
Variation des créances		14 905 416	5 156 656	13 414 886
Variation du solde des créanciers		(10 273 594)	(5 946 679)	(9 494 999)
Variation des autres actifs courants		(1 363 462)	(1 348 759)	(3 542 966)
Variation des autres passifs non courants		160 841	412 859	(33 994)
Variation des autres passifs courants		(1 021 855)	(3 706 648)	(2 062 967)
Autres actifs non courants		(31 497)	49 462	269 868
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(88 950)	(773 619)	(1 578 430)
Remboursements d'impôts		-	-	37 000
Paievements d'intérêts (-)		(630 662)	(693 459)	(337 256)
Encaissements d'intérêts (+)		136 902	118 418	47 897
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(864 000)	(1 917 534)	(907 015)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	7	(829 000)	(1 347 425)	(527 156)
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	(35 000)	(193 109)	(6 299)
Actions propres		-	-	-
Regroupement d'entreprises		-	(377 000)	(377 000)
Sorties d'immobilisations		-	-	3 440
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		(47 635)	1 996 691	2 808 161
Variation de la dette du groupe		(586 000)	(1 048 723)	(200 000)
Variation des dettes envers d'autres entités		648 176	3 045 415	3 008 161
Subventions reçues		-	-	-
Distribution de dividendes		-	-	-
Rémunération d'autres instruments de capitaux propres (-)		-	-	-
Variation des autres dettes		(109 812)	-	-
EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)		(347 164)	(436 079)	(398 476)
Variation nette de la trésorerie et autres moyens liquides (E=A+B+C+D)		(1 335 709)	(5 189 579)	(5 365 972)
Trésorerie et autres moyens liquides au début de la période (F)		6 531 325	11 720 904	11 720 904
Ajouts liés aux regroupements d'entreprises à la date de transaction		-	-	-
Trésorerie et autres liquidités à la fin de la période (G=E+F)		5 195 616	6 531 325	6 354 932

Index

NOTE 1.	SOCIÉTÉS DU GROUPE, MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES	11
NOTE 2.	BASE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS	16
NOTE 3.	BÉNÉFICE PAR ACTION	20
NOTE 4.	PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	21
NOTE 5.	FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION	39
NOTE 6.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42
NOTE 7.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44
NOTE 8.	S LOCATIONS	45
NOTE 9.	ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	47
NOTE 10.	PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	51
NOTE 11.	INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	54
NOTE 12.	FONDS PROPRES	58
NOTE 13.	T ÉCARTS DE CONVERSION	60
NOTE 14.	PROJETS R&D&I	60
NOTE 15.	SITUATION FISCALE	62
NOTE 16.	RECETTES ET DÉPENSES	67
NOTE 17.	PROVISIONS ET CONTINGENCES	70
NOTE 18.	INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT	70
NOTE 19.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	70
NOTE 20.	RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	71
NOTE 21.	AUTRES INFORMATIONS	72
NOTE 22.	INFORMATIONS SECTORIELLES	74
NOTE 23.	OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	79
NOTE 24.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	81
NOTE 25.	ÉVALUATION DE LA JUSTE	85

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES**NOTES EXPLICATIVES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
CORRESPONDANT À LA PÉRIODE CLOSE AU 30 JUIN 2025****NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, MULTIGROUPE ET S ASSOCIÉES****1.1) Société mère : informations générales et activité.****a. Constitution et siège social**

ISPD Network, S.A. (ci-après la société mère), anciennement dénommée Antevenio, S.A., a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom d'« Interactive Network, S.L. » en Espagne, puis transformée en société anonyme et renommée I-Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Auparavant, le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires avait décidé de modifier la dénomination sociale de la société mère en Antevenio S.A. Le 25 novembre 2021, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer la dénomination en ISPD Network S.A.

Son siège social est situé C/Apolonio Morales 13C, Madrid.

La société, dont les principaux actionnaires sont détaillés dans la note 12, est contrôlée par ISP Digital, S.L.U., qui est la société mère ultime du groupe.

b. Informations générales

Les états financiers consolidés intermédiaires du groupe ISPD Network ont été préparés et formulés par le conseil d'administration de la société mère.

Les états financiers intermédiaires consolidés sont présentés en euros sans décimales. Les chiffres sont présentés en euros, sauf indication contraire.

c. Activité

Son activité consiste à réaliser les activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres aux agences de publicité générale, pouvant réaliser tout type d'actes, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement ou sont jugées nécessaires ou opportunes pour la réalisation de l'objet social susmentionné. Les activités relevant de son objet social peuvent être exercées en tout ou en partie par la société mère, soit directement, soit indirectement par le biais de sa participation dans d'autres sociétés ayant un objet identique ou analogue.

Les actions d'ISPD Network, S.A. sont admises à la cotation sur le marché alternatif français Euronext Growth. La cotation sur ce marché a débuté en 2007.

d. Exercice financier

L'exercice social de la société mère couvre la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

1.2) Filiales

Le détail des sociétés dépendantes incluses dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Pourcentage de participation au 30/06/2025	Pourcentage de participation au 31/12/2024
Mamvo Performance, S.L.U.	100%	100%
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U. (j)	-	100%
ISPD Italia S.R.L	100%	100%
Rebold Marketing S.L	100%	100%
Antevenio France S.R.L. (e)	-	-
Antevenio Argentina S.R.L. (a)	100%	100%
Antevenio México S.A de C.V	100%	100%
Antevenio Publicité, S.A.S.U. (h)	-	-
Antevenio Media S.L.U.	100%	100%
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. (f)	100%	100%
Rebold Communication S.L.U.	100%	100%
Happyfication, Inc.	100%	100%
Accès Content in Context, S.A. de C.V.	100%	100%
Acceso Colombia, S.A.S	100%	100%
Digilant Colombie, S.A.S.	100%	100%
Digilant INC	100%	100%
Digilant Perú S.A.C.	100%	100%
Dglnt S.A. de C.V.	100%	100%
Filipides S.A. de C.V.(b)	100%	100%
B2Marketplace México, S.A. de C.V. (f)	100%	100%
Blue Digital Servicios de Marketing S.A.	65%	65%
Digilant Chile, S.p.a.(c)	100%	100%
Blue Media, S.p.A. (c)	100%	100%
Rebold Panama, S.A.	100%	100%
Rocket PPC SRL (d)	-	-
ISPD Iberia SL(g)	100%	100%
B2Marketplace Holding SL(g)	100%	100%
B2Marketplace USA, Inc. (f) (g)	100%	100%
UTE senasa (i)	100%	-
UTE Drassanes (i)	100%	-
B2Marketplace Italy SRL (i)	100%	-

Le pourcentage de participation correspond au pourcentage des droits de vote.

La participation dans le capital de ces filiales est détenue par la société mère, sauf dans le cas suivant :

- (a) Participation détenue par Mamvo Performance, S.L.U. et Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España, S.L.U.) (75 % et 25 % respectivement).
- (b) Participation détenue par Digilant SA de CV
- (c) Participations détenues par Blue Digital
- (d) Le 10 octobre 2023, ISPD Italia (anciennement Rebold Italia) a acquis la société Rocket PPC. Cette société a été intégrée globalement dans le périmètre de consolidation à compter du 1er septembre 2023, date à laquelle elle a pris le contrôle de la société. Au cours de l'exercice 2024, ISPD Italia a absorbé Rocket PPC (voir note 24).
- (e) Le 30 avril 2024, Antevenio France, S.R.L. a été dissoute dans son intégralité. Cette opération a généré un bénéfice consolidé de 38 753 euros, enregistré dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat de la perte de contrôle des participations consolidées ».
- (f) Sociétés dépendantes de B2Marketplace Holding SL.
- (g) En 2024, trois nouvelles sociétés ont été créées : ISPD Iberia, création et réalisation de campagnes publicitaires dans divers médias, ainsi que gestion de stratégies marketing ; B2Marketplace Holding, conseil technique, conseil en innovation et autres services professionnels ; et enfin, B2Marketplace USA, Inc, conseil technique, conseil en innovation et autres services professionnels.
- (h) Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicidad, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicidad a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité. Cette dissolution a représenté un revenu pour le groupe, enregistré dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat de la perte de contrôle des participations consolidées » pour un montant de 1 365 006 euros.
- (i) En 2025, une nouvelle société a été constituée, B2Marketplace Italy SRL, spécialisée dans le conseil technique, le conseil en innovation et d'autres services professionnels. Deux UTE (unions temporaires d'entreprises) ont également été constituées, UTE Senasa et UTE Drassanes, spécialisées dans le conseil technique et les activités de communication.
- (j) Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la vente de Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. (voir note 24).

Les sociétés dépendantes ont été incluses dans la consolidation en appliquant la méthode de l'intégration globale, qui a été déterminée par l'hypothèse de la détention de la majorité des droits de vote. De même, elles clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre de chaque exercice.

Aucune filiale n'est exclue du processus de consolidation.

Les principales caractéristiques des sociétés dépendantes sont les suivantes :

Société	Année de constitution/prise de contrôle	Siège social	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.	1996	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts utiles.
ISPD Italia S.R.L.	2004	Via Dei Piatti 11 CP 20123 Milan	Publicité et marketing sur Internet
Rebold Marketing S.L.U.	2009	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et commerce électronique par le biais de moyens télématiques
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Esmeralda 1376, 2e étage Buenos Aires, Argentine	Prestation de services d'intermédiation commerciale, de marketing et de publicité.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Autres services de publicité
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L	2017	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
Rebold Communication, S.L.U.	1986	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelone	Prestation de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet
Happyfication Inc	2011	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis) États-Unis	Entreprise indépendante spécialisée dans les technologies publicitaires qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services permettant de planifier, mesurer et distribuer plus efficacement les médias numériques.
Accès Content in Context S.A. de C.V.	2014	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Prestation de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet
Acceso Colombia, S.A.S	2013	carrera 10 #97A-13 bureau 408 tour A Bogotá DC	Prestation de services de suivi et d'analyse de contenus informatifs dans les médias
Digilant Colombia, S.A.S.	2013	carrière 10 #97A-13 bureau 408 tour A Bogotá DC	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires et achat-vente, prestation de services de conseil, marketing, communication et conseil général
Digilant Inc	2009	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis)	Entreprise indépendante spécialisée dans les technologies publicitaires qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services pour planifier, acheter, mesurer et distribuer plus efficacement les médias numériques.
Dglnt, SA de CV	2010	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Achat, vente, échange, commercialisation et autres transactions commerciales concernant tous types d'espaces publicitaires
Filipides, S.A. de C.V.	2008	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Sélectionner et recruter du personnel pour occuper tout type de poste et fournir des éléments personnels à tout tiers
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	2018	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Prestation de services administratifs, gestion du personnel, conseil, marketing, communication et conseil général.

Société	Année de constitution/prise de contrôle	Siège social	Objet social
Digilant Perú, S.A.C.	2017	Calle los forestales 573 – résidentiel Los ingenieros – district de la Molina – province et département de Lima	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires et achat-vente, prestation de services de conseil, marketing, communication et conseil général
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.	2011	Av Apoquindo 5950 – étage 20- Las Condes – Région métropolitaine de Santiago du Chili	Publicité, propagande, marketing
Digilant Chile, S.p.a.	2017	General del Canto 50 – bureau 301 PROVIDENCIA / SANTIAGO	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, prestation de services de conseil, marketing communication et conseil général
Rebold Panamá, S.A.	2020	OBARRIO, AVENIDA SAMUEL LEWIS ET CALLE 53, BÂTIMENT OMEGA, 6E ÉTAGE, BUREAU N° 6B-861 PANAMA,	Exercer des activités commerciales de toute nature, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Panama
Blue Media S.P.A	2015	Av Apoquindo 5950 – étage 20- Las Condes – région métropolitaine Santiago du Chili	Publicité, propagande, marketing
Antevenio Media SLU	2023	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et commerce électronique par le biais de moyens télématiques
ISPD Iberia SL	2024	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Création et réalisation de campagnes publicitaires dans divers médias, ainsi que gestion de stratégies marketing
B2Marketplace Holding SL	2024	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
B2Marketplace USA, Inc.	2024	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis) États-Unis	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
UTE Senasa	2025	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Conseil et activités de communication pour le programme « Chèque de formation numérique dans le transport » pour le Conseil d'administration des services et études pour la navigation aérienne et la sécurité aéronautique S.M.E.
UTE Drassanes	2025	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelone	Conseil et activités de communication pour le programme « Service de traduction et de correction des textes de divers documents du consortium des Drassanes Reials et des Musées maritimes de Barcelone »
B2Marketplace Italy SRL (i)	2025	Via dei Piatti 11 CP 20123 Milan	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques

NOTE 2. CONDITIONS DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**a) Application des normes internationales d'information financière (IFRS)**

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été élaborés conformément aux dispositions des normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en tenant compte de l'ensemble des principes et normes comptables et des critères d'évaluation obligatoires qui ont un effet significatif. Les états financiers intermédiaires consolidés ont été établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS-UE) depuis 2006, date à laquelle le groupe est entré sur le marché alternatif français Euronext Growth (voir note 1) au cours de l'exercice 2007.

La note 4 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation de ces états financiers intermédiaires consolidés élaborés par les administrateurs. Les informations contenues dans ces états financiers intermédiaires consolidés relèvent de la responsabilité des administrateurs de la société mère.

Conformément aux dispositions des normes IFRS, les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les états consolidés suivants pour l'exercice clos le 30 juin 2025 :

- État consolidé de la situation financière.
- Compte de résultat consolidé.
- État du résultat global consolidé.
- État consolidé des variations des capitaux propres.
- Tableau des flux de trésorerie consolidés.
- Note consolidée.

Au cours de l'exercice 2025, de nouvelles normes comptables et/ou modifications sont entrées en vigueur et ont donc été prises en compte dans l'élaboration des présents états financiers consolidés intermédiaires. Il s'agit des normes suivantes :

- 1) Normes et interprétations approuvées par l'Union européenne, applicables pour la première fois dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2025.

Normes et modifications apportées aux normes		Date d'entrée en vigueur UE
IAS 21	Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères : absence d'interchangeabilité (publiée le 15 août 2023)	1er janvier 2025

- 2) Autres normes, modifications et interprétations émises par l'IASB en attente d'approbation par l'Union européenne :

Normes et modifications de normes		Date d'entrée en vigueur IASB	Date d'entrée en vigueur UE
IFRS 19	Modifications apportées à la classification et à l'évaluation des instruments financiers (modifications apportées à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7) (publiées le 30 mai 2024) Contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature Modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 (publiées le 18 décembre 2024)	1er janvier 2026	1er janvier 2026
IFRS 10, IFRS 9, IFRS 1, IAS 7, IFRS 7	Améliorations annuelles des normes comptables IFRS — Volume 11 (publié le 18 juillet 2024)	1er janvier 2026	1er janvier 2026
IFRS 9 et IFRS 7	Modifications apportées à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7 : « Modifications apportées au classement et à l'évaluation des instruments financiers »	1er janvier 2026	1er janvier 2026
IFRS 18	Présentation et informations à fournir dans les états financiers (publiée le 9 avril 2024)	1er janvier 2027	1er janvier 2027

Aucune de ces normes n'a été adoptée par anticipation par le Groupe. Les administrateurs ont évalué les impacts potentiels de l'application future de ces normes et considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires.

b) Image fidèle

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints pour l'exercice clos le 30 juin 2025 ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés qui composent le Groupe et sont présentés conformément aux dispositions des normes IFRS-UE et de la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des variations du patrimoine et des flux de trésorerie du Groupe au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires établis par les administrateurs de la société mère seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la société mère, et devraient être approuvés sans modification.

c) Aspects critiques de l'évaluation et estimation de l'incertitude

Lors de l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires ci-joints, conformément aux normes IFRS-UE, des estimations et des hypothèses ont été utilisées par les administrateurs de la société mère pour évaluer certains des actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ceux qui ont l'impact le plus significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires sont traités dans les différentes sections du présent document :

- La durée de vie utile des actifs corporels et incorporels (notes 4f et 4g). La détermination de la durée de vie utile nécessite des estimations concernant l'évolution technologique attendue et les utilisations alternatives des actifs. Les hypothèses relatives au cadre technologique et à son évolution future impliquent un degré important de jugement, dans la mesure où le moment et la nature des changements technologiques futurs sont difficiles à prévoir.
- L'évaluation des pertes éventuelles liées à la dépréciation du fonds de commerce (notes 4h et 4i). La détermination de la nécessité d'enregistrer une perte de valeur implique la réalisation d'estimations qui comprennent, entre autres, l'analyse des causes de la perte de valeur potentielle, ainsi que le moment et le montant attendu de celle-ci. Des tests de dépréciation annuels sont effectués sur les unités génératrices de trésorerie pertinentes, sur la base des flux de trésorerie futurs ajustés au risque et actualisés aux taux d'intérêt appropriés. Les hypothèses clés utilisées sont précisées dans la note 5. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie futurs ajustés au risque et aux taux d'actualisation sont basées sur les prévisions commerciales et sont donc intrinsèquement subjectives. Des événements futurs pourraient entraîner une modification des estimations réalisées par la direction, avec pour conséquence un effet défavorable sur les résultats futurs du groupe. Dans la mesure où cela a été jugé significatif, une analyse de sensibilité a été présentée pour l'effet des changements dans ces hypothèses et l'effet sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).
- La juste valeur de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (notes 4k et 4w).
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité de survenance et le montant des passifs indéterminés ou éventuels (note 4).

- Les prévisions de bénéfices fiscaux futurs qui rendent probable la récupération des actifs d'impôts différés (note 4m). Le Groupe évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur la base d'estimations des résultats futurs du groupe fiscal. Cette recouvrabilité dépend en dernier ressort de la capacité du groupe fiscal à générer des bénéfices imposables au cours de la période pendant laquelle les actifs d'impôts différés sont déductibles. Des événements futurs pourraient entraîner une modification des estimations réalisées par la direction, avec pour conséquence un effet défavorable sur les bénéfices imposables futurs du Groupe. L'analyse tient compte du calendrier prévu de reprise des passifs d'impôts différés.
- Détermination de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 4u).
- L'évaluation de l'estimation des pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et les actifs du contrat : hypothèses clés pour déterminer le taux de perte moyen pondéré.
- La détermination du taux d'intérêt marginal à appliquer au modèle de calcul des contrats de location.

Ces estimations ont été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles à la date d'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires, de l'expérience historique et d'autres facteurs divers jugés pertinents à ce moment-là. Toutefois, les résultats finaux pourraient différer de ces estimations. Tout événement futur inconnu à la date d'élaboration de ces estimations pourrait donner lieu à des modifications (à la hausse ou à la baisse), qui seraient alors effectuées de manière prospective.

Le Groupe est parvenu à la conclusion qu'il n'existe aucune incertitude importante susceptible de remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

d) Classification des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, un délai maximal d'un an à compter de la date des présents états financiers consolidés intermédiaires a été pris en considération.

e) Correction d'erreurs

Aucune correction d'erreurs n'a été effectuée au cours de l'exercice 2025.

f) Comparaison des informations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires correspondant à la période de six mois close le 30 juin présentent, à titre comparatif, les chiffres de la période de six mois close le 30 juin 2025 et les chiffres de l'exercice 2024, qui faisaient partie des comptes annuels consolidés de l'exercice 2024 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société mère en date du 26 juin 2025, lesquels ont également été élaborés conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne.

g) Mention relative à l'état d'information non financière (EINF)

Le groupe ISPD Network, S.A. et ses filiales, conformément aux dispositions des articles 262.5 de la LSC et 49.6 du Code de commerce, bénéficie de l'exemption de présentation de l'état d'information non financière, car les informations relatives à ce groupe sont incluses dans l'état d'information non financière d'Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L et ses filiales, qui fait partie de son rapport de gestion.

h) Entreprise en activité

Comme il ressort du bilan consolidé joint au 30 juin 2025, le groupe affiche un fonds de roulement négatif de 7,6 millions d'euros, contre un fonds de roulement négatif de 3,1 millions d'euros pour l'exercice 2024.

Bien que le fonds de roulement présente un solde négatif, le Groupe dispose de mécanismes financiers suffisants pour honorer ses obligations en temps voulu et couvrir tout besoin de liquidités qui pourrait survenir. La disponibilité de sources de financement et la solidité de la structure financière permettent de garantir la continuité normale des opérations sans affecter la stabilité du Groupe.

En conséquence, les administrateurs de la société mère ont établi les présents états financiers consolidés intermédiaires selon le principe de l'entreprise en activité.

NOTE 3. BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice par action

Le bénéfice par action de base est déterminé en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres détenues au cours de celui-ci.

Le calcul du bénéfice/perte par action est présenté ci-dessous :

	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Résultat net de l'exercice	(2 134 466)	(472 798)	(3 888 252)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 716 262	14 716 262	14 716 262
Bénéfice/perte de base par nombre moyen pondéré d'actions	(0,15)	(0,03)	(0,26)

Il n'y a pas de différence entre les actions de base et les actions diluées.

Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même manière que le bénéfice/perte de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est augmenté des options sur actions, des warrants et des dettes convertibles.

Au cours des périodes présentées, le Groupe n'a réalisé aucune opération entraînant une dilution, de sorte que le bénéfice/la perte de base par action correspond au bénéfice/à la perte dilué(e) par action.

Distribution de dividendes :

Au cours des exercices 2025 et 2024, aucun dividende n'a été distribué à des sociétés situées en dehors du périmètre de consolidation.

NOTE 4. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les principales règles d'évaluation utilisées par le Groupe dans l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires pour l'exercice clos le 30 juin 2025 sont les suivantes :

a) Procédures de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent la société mère et toutes les filiales. Les filiales sont les entités sur lesquelles la société mère ou l'une de ses filiales exerce un contrôle. Le contrôle est déterminé par :

- le pouvoir sur la société détenue,
- L'exposition à, ou l'existence de droits sur, des rendements variables résultant de sa relation avec l'entreprise participée, et
- La possibilité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise participée pour modifier le montant de ces rendements.

Les filiales sont consolidées même lorsqu'elles ont été acquises dans le but d'être cédées.

Les soldes, transactions et gains et pertes réalisés entre les sociétés du groupe qui font partie des activités poursuivies sont éliminés au cours du processus de consolidation. Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées qui devraient se poursuivre après la vente ne sont pas éliminées des activités poursuivies afin de présenter les activités poursuivies d'une manière cohérente avec les activités commerciales qu'elles exercent.

Les entreprises associées, qui sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, mais sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle, et les entités contrôlées

conjointement (« coentreprises »), pour lesquelles les entreprises ont droit aux actifs nets de l'accord contractuel, ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque ces investissements remplissent les conditions pour être classés comme détenus en vue de la vente. Les bénéfices ou pertes résultant de transactions entre des entreprises du Groupe et des entreprises associées ou des entités contrôlées conjointement ont été éliminés en fonction du pourcentage de participation du Groupe dans ces sociétés. Si la participation du Groupe dans les pertes d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence est supérieure à son investissement dans l'entité, le Groupe comptabilise une provision pour sa part dans les pertes excédant cet investissement. L'investissement dans une société comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence correspond à la valeur comptable de l'investissement dans le patrimoine, ainsi qu'aux autres intérêts non courants qui, en substance, font partie de l'investissement net dans cette société.

Les états financiers des filiales, des sociétés associées et des entités contrôlées conjointement se rapportent à l'exercice clos à la même date que les états financiers individuels de la société mère et ont été préparés en appliquant des méthodes comptables (IFRS-UE) homogènes.

Perte de contrôle (IFRS 10)

Une société mère peut perdre le contrôle d'une filiale dans le cadre de deux ou plusieurs accords (transactions). Cependant, certaines circonstances indiquent parfois que les accords multiples doivent être comptabilisés comme une seule transaction. Pour déterminer si les accords doivent être comptabilisés comme une seule transaction, une société mère tiendra compte de toutes les conditions des accords et de leurs effets économiques. La présence d'un ou plusieurs des facteurs suivants indique qu'une société mère devrait comptabiliser les accords multiples comme une seule transaction :

- (a) Ils sont conclus au même moment ou l'un en fonction de l'autre.
- (b) Ils font partie d'une transaction unique visant à obtenir un effet commercial global.
- (c) La réalisation d'un accord dépend de la réalisation d'au moins un des autres accords.
- (d) Un accord considéré isolément n'est pas économiquement justifié, mais il l'est lorsqu'il est considéré conjointement avec d'autres.

Si une société mère perd le contrôle d'une filiale :

a) Elle doit comptabiliser la sortie :

- Les actifs (y compris le fonds commercial) et les passifs de la filiale à leur valeur comptable à la date à laquelle le contrôle est perdu.
- La valeur comptable de toutes les participations non dominantes dans l'ancienne filiale à la date à laquelle le contrôle est perdu (y compris toutes les composantes d'autres éléments du résultat global qui leur sont attribuables).

b) Elle comptabilisera :

- La juste valeur de la contrepartie reçue, le cas échéant, pour la transaction, l'événement ou les circonstances ayant entraîné la perte de contrôle.
 - Si la transaction, l'événement ou les circonstances ayant entraîné la perte de contrôle impliquent une distribution d'actions de la filiale aux propriétaires en leur qualité de tels, cette distribution ; et
 - Il comptabilisera l'investissement conservé dans l'entité qui était auparavant une filiale à sa juste valeur à la date de la perte de contrôle.
- c) Il reclassera en résultat, ou transférera directement aux réserves pour bénéfices accumulés si d'autres IFRS l'exigent, les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global liés à la filiale.

Si une société mère perd le contrôle d'une filiale, elle comptabilisera tous les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global liés à cette filiale sur la même base que celle qui aurait été requise si la société mère avait cédé ou disposé d'une autre manière des actifs ou passifs concernés. Par conséquent, lorsque le contrôle d'une filiale est perdu, si un gain ou une perte précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global a été reclassé en résultat au moment de la cession ou de la sortie des actifs ou passifs concernés, la société mère reclassera le gain ou la perte de capitaux propres en résultat (en tant qu'ajustement de reclassement). Si une réserve de réévaluation précédemment comptabilisée dans les autres éléments du résultat global a été transférée directement aux réserves pour bénéfices accumulés lors de la cession ou de la disposition par un autre moyen de l'actif, la société mère transfère la réserve de réévaluation directement aux réserves pour bénéfices accumulés lorsque le contrôle de la filiale est perdu.

b) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet d'une harmonisation comptable, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la société mère pour ses propres comptes annuels ou états financiers, dans la mesure où ils ont un effet significatif.

Pour les filiales intégrées dans les comptes annuels ou les états financiers du groupe ISPD Network, aucune homogénéisation temporaire n'a été nécessaire, car toutes les sociétés ont pour date de clôture pour l'élaboration de leurs comptes annuels ou états financiers le 31 décembre de chaque exercice.

c) Différence de première consolidation

La différence de première consolidation a été calculée comme la différence entre la valeur comptable de la participation dans le capital des filiales et la valeur de la part proportionnelle des fonds propres consolidés de celles-ci à la date de la première consolidation.

Dans le cas d'une différence de consolidation positive, correspondant à l'excédent entre le coût de l'investissement et la valeur comptable théorique attribuable à la société participée à la date de son incorporation au groupe, celle-ci est imputée directement et dans la mesure du possible aux éléments patrimoniaux de la société dépendante, sans dépasser la juste valeur de ceux-ci. Si elle ne peut être affectée à des éléments patrimoniaux, elle est considérée comme un fonds de commerce de consolidation, et le test de dépréciation correspondant est effectué chaque année (voir note 4i).

La différence négative de consolidation est enregistrée dans le compte de résultat consolidé et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la société mère dans le capital de la filiale et la valeur de la part proportionnelle des capitaux propres de celle-ci, attribuable à cette participation à la date de la première consolidation.

d) Écarts de conversion

Les postes du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé des sociétés incluses dans la consolidation dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro ont été convertis en euros en appliquant les critères suivants :

- Les actifs, passifs, produits et charges (à l'exception des fonds propres) au taux de change de clôture de chaque exercice.
- Les postes du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'exercice.
- Les capitaux propres au taux de change historique.

Les différences résultant de l'application de taux de change différents, selon les critères ci-dessus, sont présentées dans la rubrique « Écarts de conversion » de l'état consolidé de la situation financière.

Économies hyperinflationnistes :

Conformément à la norme comptable internationale (IAS) n° 21, les résultats et la situation financière d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie hyperinflationniste sont convertis dans une monnaie de présentation différente en utilisant les procédures suivantes :

- (a) tous les montants (c'est-à-dire les actifs, les passifs, les éléments de capitaux propres, les charges et les produits, y compris les chiffres comparatifs correspondants) sont convertis au taux de change de clôture à la date du dernier état de la situation consolidée, sauf lorsque les montants sont convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, auquel cas les chiffres comparatifs seront ceux qui ont été présentés comme montants courants pour l'exercice concerné dans les états financiers de l'exercice précédent (c'est-à-dire que ces montants ne seront pas ajustés pour tenir compte des variations ultérieures du niveau des prix ou des taux de change).

Lorsque la monnaie fonctionnelle de l'entité est celle d'une économie hyperinflationniste, celle-ci retraite ses états financiers avant d'appliquer la méthode de conversion établie dans les

paragraphes précédents, à l'exception des chiffres comparatifs, dans le cas d'une conversion dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste. Lorsque l'économie en question cesse d'être hyperinflationniste et que l'entité cesse de retraiter ses états financiers, elle utilisera comme coûts historiques, pour les convertir dans la monnaie de présentation, les montants retraités en fonction du niveau des prix à la date à laquelle l'entité a cessé d'effectuer ledit retraitement.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Avant l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires, tous les soldes et transactions entre les sociétés du groupe ont été éliminés, ainsi que les résultats générés entre ces sociétés à la suite des transactions mentionnées.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées dès lors qu'elles répondent au critère d'identifiabilité et sont initialement évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, puis diminuées de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, des pertes de valeur qu'elles ont subies. Les critères suivants s'appliquent en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des frais de développement capitalisés pour lesquels le brevet ou équivalent correspondant a été obtenu, et comprend les frais d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle, ainsi que les frais d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants. Il est amorti linéairement sur sa durée de vie utile, à raison de 20 % par an. Cet amortissement est enregistré sous la rubrique « Dotations aux amortissements des immobilisations » du compte de résultat consolidé.

Applications informatiques

Les licences pour les applications informatiques acquises auprès de tiers ou les programmes informatiques développés en interne sont enregistrés comme immobilisations incorporelles sur la base des coûts engagés pour les acquérir ou les développer et les préparer à l'utilisation.

Les applications informatiques sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile, à raison de 25 % par an. Cet amortissement est enregistré dans la rubrique « Dotations aux amortissements des immobilisations » du compte de résultat consolidé.

Les frais de maintenance des applications informatiques engagés au cours de l'exercice sont enregistrés dans la rubrique « Dotations aux amortissements des immobilisations » du compte de résultat consolidé.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, diminué de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, des pertes de valeur subies.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que lorsqu'ils ne sont pas directement récupérables auprès du Trésor public.

Les coûts d'agrandissement, de modernisation ou d'amélioration qui représentent une augmentation de la productivité, de la capacité ou de l'efficacité, ou un allongement de la durée de vie utile des biens, sont comptabilisés comme une augmentation de leur coût. Les frais d'entretien et de maintenance sont imputés au compte de résultat consolidé de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le Groupe amortit ses immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. Les années de durée de vie utile et les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Durée de vie utile estimée
Autres installations	8-30	12-3
Installations techniques	20	5
Mobilier	10-17	10-6
Équipements informatiques	20-44	5-2
Éléments de transport	17-20	6-5
Machines	20-33	5-3
Autres immobilisations corporelles	10-30	10-3

h) Fonds commercial

Le fonds de commerce n'est comptabilisé que lorsque sa valeur est mise en évidence à la suite d'une acquisition à titre onéreux, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Le fonds de commerce est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie sur lesquelles les bénéfices du regroupement d'entreprises devraient se répercuter et, le cas échéant, la correction de valeur correspondante est comptabilisée (voir note 4 i).

Si une perte pour dépréciation doit être comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie d'un fonds de commerce a été affecté, la valeur comptable du fonds de commerce correspondant à cette unité est d'abord réduite. Si la dépréciation dépasse le montant de celui-ci, la valeur comptable des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie est ensuite réduite proportionnellement, dans la limite de la plus élevée des valeurs suivantes : sa juste valeur moins les coûts de vente, sa valeur d'utilité et zéro. La perte pour dépréciation est comptabilisée en charges de l'exercice.

i) Dépréciation de la valeur des immobilisations incorporelles et corporelles et du fonds de commerce de consolidation.

Une perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles survient lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur recouvrable, celle-ci étant comprise comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Pour calculer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, le Groupe utilise le critère de la valeur d'utilité.

À cette fin, au moins à la clôture de l'exercice, le Groupe évalue, au moyen du « test de dépréciation », s'il existe des indices laissant supposer qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle à durée de vie indéfinie, ou le cas échéant, une unité génératrice de trésorerie, pourrait être dépréciée, auquel cas il procède à l'estimation de sa valeur recouvrable en effectuant les corrections de valeur correspondantes. On entend par unité génératrice de trésorerie le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les calculs de dépréciation des éléments des immobilisations corporelles sont effectués individuellement. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable de chaque bien individuel, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation est déterminée.

La procédure mise en place par la direction du groupe pour déterminer la dépréciation est la suivante :

Pour estimer la valeur d'utilité, la direction du groupe prépare chaque année pour chaque unité génératrice de trésorerie son plan d'affaires par marchés et activités, couvrant généralement une période de cinq exercices. Les principales composantes de ce plan sont les projections de résultats et de flux de trésorerie.

Les autres variables qui influencent le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 9 % et 14 % selon la zone géographique, les principales variables qui influencent son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.
- Le taux de croissance des flux de trésorerie utilisé a été calculé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique, et s'établit à environ 2,50 %.

Les projections sont établies sur la base de l'expérience passée et des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du Groupe est approuvé par la Direction financière et sera soumis au Conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Dans le cas où une perte pour dépréciation d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie d'un fonds de commerce aurait été affecté doit être comptabilisée, la valeur comptable du fonds de commerce correspondant à cette unité est d'abord réduite. Si la dépréciation dépasse le montant de celui-ci, la valeur comptable des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie est ensuite réduite proportionnellement, dans la limite de la plus élevée des valeurs suivantes : sa juste valeur moins les coûts de vente, sa valeur d'utilité et zéro. La perte pour dépréciation doit être comptabilisée en résultat de l'exercice.

Lorsqu'une perte de valeur est ensuite reprise (ce qui n'est pas autorisé dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Cette reprise d'une perte de valeur est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat consolidé.

j) Contrats de location et autres opérations similaires

Le Groupe en tant que preneur

Un contrat de location est défini comme « un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période donnée en échange d'une contrepartie ». Pour appliquer cette définition, le Groupe évalue si le contrat répond à trois critères clés, à savoir :

- le contrat contient un actif identifié, qui est explicitement identifié dans le contrat ou implicitement spécifié en étant identifié au moment où l'actif est mis à la disposition du Groupe.
- le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation, compte tenu de ses droits dans le cadre défini par le contrat.
- le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation. Le Groupe évaluera s'il a le droit de diriger « comment et à quelles fins » l'actif est utilisé pendant la période d'utilisation.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre du contrat de location dans son bilan. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût, qui comprend la valeur d'acquisition initiale de l'évaluation du passif au titre du contrat de location, les coûts directs initiaux engagés par le Groupe, une estimation des coûts de démantèlement et d'élimination de l'actif à la fin du contrat de location, ainsi que les paiements effectués avant la date de début du contrat (nets de toute incitation reçue).

Le Groupe amortit les actifs à droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif à droit d'utilisation ou jusqu'à la fin du contrat de location, selon la première éventualité. Le Groupe évalue également la dépréciation de la valeur de l'actif à droit d'utilisation lorsque de tels indicateurs existent.

À la date de début, le Groupe évalue le passif à la valeur actuelle des paiements restant dus à cette date, actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite dans le contrat de location si ce taux est facilement disponible ou du taux débiteur marginal du Groupe.

Les paiements inclus dans l'évaluation du passif locatif se composent de paiements fixes (et compris, en substance, les paiements fixes), de paiements variables basés sur un indice ou un taux d'intérêt, de montants attendus, etc. à payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle et de paiements découlant d'options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit pour les paiements effectués et augmenté pour les intérêts. Il est réévalué pour refléter toute réévaluation ou modification, ou s'il y a des changements dans les paiements fixes en substance.

Lorsque le passif lié au contrat de location est réévalué, l'ajustement correspondant est reflété dans l'actif au titre du droit d'utilisation, ou dans le résultat de l'exercice si l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramené à zéro.

Le Groupe a choisi de comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur en utilisant les méthodes pratiques. Au lieu de comptabiliser un actif au titre des droits d'utilisation et un passif au titre des contrats de location-financement, les paiements qui y sont liés sont comptabilisés en charges dans le résultat de l'exercice de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Dans l'état de la situation financière, les actifs liés aux droits d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et les passifs liés aux contrats de location ont été inclus dans les autres dettes à court et à long terme.

k) Instruments financiers

k.1) Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, réglé, annulé ou arrive à échéance.

k.2) Classification et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des créances qui ne comportent pas de composante de financement significative et qui sont évaluées au prix de transaction conformément à la norme IFRS 15, tous les

actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur ajustée des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers, autres que ceux désignés et effectifs comme instruments de couverture, sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti.
- Juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL).
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI).

Au cours des périodes présentées, le Groupe ne détient aucun actif financier classé comme FVOCI.

La classification est déterminée par les deux éléments suivants :

- Le modèle économique de l'entité pour la gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice sont présentés dans les charges financières, les produits financiers ou d'autres postes financiers, à l'exception de la dépréciation des créances, qui est présentée dans les autres charges.

k.3) Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes (et ne sont pas désignés comme FVTPL) :

- Ils sont détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver les actifs financiers et d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise lorsque son effet est négligeable. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les cautions, les créances commerciales et la plupart des autres créances du Groupe sont inclus dans cette catégorie d'instruments financiers, ainsi que les obligations cotées.

k.4) Dépréciation des actifs financiers

Les exigences en matière de dépréciation de l'IFRS 9 utilisent davantage d'informations prospectives pour comptabiliser les pertes de crédit attendues - le modèle de perte de crédit attendue (ECL).

Les instruments concernés par ces exigences comprenaient les prêts et autres actifs financiers de type dette évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais du résultat net, les créances commerciales, les actifs contractuels comptabilisés et évalués selon la norme IFRS 15, les engagements de prêt et certains contrats de garantie financière (pour l'émetteur) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La comptabilisation des pertes sur créances ne dépend plus de l'identification préalable d'un événement de perte sur créances par le Groupe. Au lieu de cela, le Groupe prend en compte un éventail plus large d'informations lorsqu'il évalue le risque de crédit et mesure les pertes de crédit attendues, y compris les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

Dans le cadre de cette approche prospective, une distinction est opérée entre :

- les instruments financiers dont la qualité de crédit ne s'est pas détériorée de manière significative depuis leur comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit (« première phase »)
- les instruments financiers dont la qualité de crédit s'est détériorée de manière significative depuis leur comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« deuxième phase »).

La phase 3 couvrirait les actifs financiers pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation à la date de présentation.

Les « pertes de crédit attendues à 12 mois » sont comptabilisées pour la première catégorie, tandis que les « pertes attendues sur la durée de vie » sont comptabilisées pour la seconde. Les « pertes sur créances » sont comptabilisées pour la seconde catégorie.

La mesure des pertes de crédit attendues est déterminée par une estimation pondérée en fonction de la probabilité des pertes de crédit sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

Créances commerciales et autres créances et actifs contractuels

Le Groupe utilise une approche simplifiée pour la comptabilisation des comptes clients et autres créances, ainsi que des actifs contractuels, et enregistre la provision pour pertes comme des pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Il s'agit des déficits attendus dans les flux de trésorerie contractuels, compte tenu du risque de défaut à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. Pour le calcul, le Groupe utilise son expérience historique, des indicateurs externes et des informations prospectives afin de calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de provisions.

Le Groupe évalue collectivement la dépréciation des créances commerciales, car elles présentent des caractéristiques de risque de crédit partagé et ont été regroupées en fonction du nombre de jours de retard.

k.5) Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent les dettes financières, les créanciers commerciaux et les autres comptes à payer.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction, sauf si le Groupe a désigné un passif financier à sa juste valeur par le biais du compte de résultat.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des dérivés et des passifs financiers désignés comme FVTPL, qui sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur, les pertes ou gains étant comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument qui sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice sont incluses dans les charges ou produits financiers.

Il n'y a pas de passifs évalués ultérieurement à leur juste valeur avec variation du résultat.

l) Devises étrangères

Les postes inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués dans leurs monnaies fonctionnelles respectives. Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

La conversion en monnaie fonctionnelle des montants exprimés en monnaie étrangère est effectuée en appliquant le taux de change en vigueur au moment de l'opération correspondante, et évaluée à la clôture de l'exercice selon le taux de change en vigueur à ce moment-là.

Les sociétés qui composent le Groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions en devises autres que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- Les soldes des actifs et passifs monétaires dans une devise autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et les postes sans perte de valeur lorsqu'ils sont liquidés) selon les taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.
- Les soldes des actifs et passifs non monétaires dans une devise autre que la devise fonctionnelle, selon les taux de change historiques.

Les gains et pertes résultant de ces enregistrements sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

m) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du Groupe domiciliées en Espagne étaient imposées jusqu'à l'exercice 2016 dans le cadre du régime spécial de consolidation fiscale, au sein du groupe dirigé par la société mère.

Le 30 décembre 2016, une réunion du conseil d'administration a été tenue, au cours de laquelle il a été annoncé que la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP ») détenait 83,09 % du capital social de la société mère (voir note 12) et que, conformément aux dispositions de l'article 61.3 de la loi 27/2014 du 27 novembre relative à l'impôt sur les sociétés, et du fait que la société mère avait perdu son statut d'entité dominante du groupe fiscal numéro 0212/2013, ISP ayant acquis une participation dans celle-ci supérieure à 75 % de son capital social et de ses droits de vote, il a été décidé d'intégrer les sociétés du groupe ISPD Network auxquelles cela s'appliquait, avec effet à compter de la période fiscale débutant le 1er janvier 2017, en tant que sociétés dépendantes du groupe fiscal numéro 265/10, dont l'entité dominante est ISP.

La charge d'impôt sur les bénéfices de l'exercice est calculée en additionnant l'impôt courant, qui résulte de l'application du taux d'imposition correspondant à la base imposable de l'exercice, moins les abattements et déductions existants, et les variations survenues au cours de cet exercice dans les actifs et passifs d'impôts différés enregistrés. Elle est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé, sauf lorsqu'elle correspond à des transactions enregistrées directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt correspondant est également enregistré dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires existant à la date de l'état de la situation financière consolidée entre la base fiscale des actifs et passifs et leurs valeurs comptables. La base fiscale d'un élément patrimonial est considérée comme le montant qui lui est attribué à des fins fiscales. L'effet fiscal des différences temporaires est inclus dans les rubriques correspondantes « Actifs d'impôts différés » et « Passifs d'impôts différés » de l'état de la situation financière consolidée.

Le Groupe comptabilise un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Groupe comptabilise les actifs d'impôt différé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que le groupe fiscal disposera de bénéfices fiscaux futurs permettant la récupération de ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

À la date de clôture de chaque exercice, le groupe évalue les actifs d'impôts différés comptabilisés et ceux qui n'ont pas été comptabilisés précédemment. Sur la base de cette évaluation, il procède à la décomptabilisation d'un actif précédemment comptabilisé s'il n'est plus probable qu'il soit récupéré, ou à la comptabilisation de tout actif d'impôt différé non comptabilisé précédemment, à condition qu'il soit probable que la société dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant son application.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, conformément à la réglementation en vigueur approuvée et selon la manière dont il est raisonnablement prévu de récupérer ou de payer l'actif ou le passif d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés comme actifs et passifs non courants, quelle que soit la date prévue de réalisation ou de règlement.

Les montants à payer/recevoir au titre de l'impôt sur les sociétés de l'exercice, le groupe consolidé appartenant à un groupe fiscal, ne seront pas réglés auprès des administrations publiques, mais auprès de la société mère du groupe fiscal auquel il appartient.

n) Produits et charges

La norme IFRS 15 stipule que les produits sont comptabilisés de manière à refléter le transfert de biens et de services engagés envers les clients pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le groupe s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. Les produits sont comptabilisés lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Conformément aux nouveaux critères, la comptabilisation des produits doit suivre un modèle en cinq étapes afin de déterminer le moment où ils doivent être comptabilisés, ainsi que leur montant :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : identifier les obligations d'exécution dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Répartir le prix de la transaction entre les obligations du contrat
- Étape 5 : Comptabiliser les produits à mesure que les obligations contractuelles sont remplies

Ce modèle précise que les produits doivent être comptabilisés lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité transfère le contrôle des biens ou des services à un client, et pour le montant que l'entité s'attend à avoir le droit de recevoir. Selon que certains critères sont remplis ou non, les produits sont comptabilisés soit sur une période donnée, de manière à refléter la réalisation par l'entité de l'obligation contractuelle, soit à un moment donné, lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix total de la transaction d'un contrat est réparti entre les différentes obligations d'exécution sur la base de leurs prix de vente indépendants relatifs. Le prix de la transaction d'un contrat exclut tout montant perçu pour le compte de tiers.

Les produits ordinaires sont comptabilisés à un moment donné ou sur une période donnée, lorsque (ou à mesure que) la Société remplit ses obligations de performance en transférant les biens ou services promis à ses clients.

Le Groupe comptabilise les passifs liés aux contrats reçus en rapport avec les obligations de performance non satisfaites et présente ces montants comme d'autres passifs dans l'état de la situation financière. De même, si le Groupe satisfait à une obligation de performance avant de recevoir la contrepartie, il comptabilise un actif contractuel ou une créance dans son état de la situation financière, selon qu'il faut plus que le simple écoulement du temps avant que la contrepartie ne soit exigible.

D'autre part, la norme IFRS 15 exige la comptabilisation d'un actif pour les coûts supplémentaires engagés pour obtenir des contrats avec des clients, et qui devraient être récupérés, en les amortissant systématiquement dans le compte de résultat consolidé dans la même mesure que les produits liés à cet actif sont comptabilisés.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice au moment de l'utilisation du service ou lorsqu'elles sont engagées.

Le groupe ISPD Network se consacre principalement au commerce des médias numériques, plus précisément au marketing de performance et de marque. Le groupe a identifié les obligations de performance de cette activité principale, qui consiste à atteindre les indicateurs clés de performance (KPI) fixés par le client, qui peuvent être mesurés en termes de prospects, de clics, de visualisations, etc. dans les différents médias utilisés. Le Groupe détermine le prix de ces obligations au moment où il définit les caractéristiques contractuelles de chaque contrat avec chaque client spécifique, en attribuant le prix aux obligations de performance décrites ci-dessus. De même, le Groupe comptabilise le revenu de chaque contrat au moment où ces obligations de performance sont remplies et où l'acceptation du client est obtenue, moment auquel le paiement est généralement exigible. Il n'existe pas d'obligations d'exécution en cours significatives, car la plupart des contrats avec les clients ont une durée initiale prévue d'un an ou moins. En outre, le crédit accordé par le Groupe à ses clients est fonction des caractéristiques et de la solvabilité spécifiques de ceux-ci.

o) Provisions et éventualités

Les administrateurs de la société mère, lors de l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires, font la distinction entre :

- 1) Provisions : soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles découlant d'événements passés, dont le règlement est susceptible d'entraîner une sortie de ressources, mais dont le montant et/ou la date de règlement sont indéterminés.
- 2) Passifs éventuels : obligations éventuelles résultant d'événements passés, dont la réalisation future dépend de la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les états financiers consolidés intermédiaires reflètent toutes les provisions pour lesquelles il est estimé que la probabilité de devoir honorer l'obligation est plus grande que le contraire, et sont enregistrées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour régler ou transférer à un tiers l'obligation. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires, mais sont mentionnés dans l'annexe.

Les provisions sont évaluées à la date de clôture de l'exercice à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour éteindre ou transférer à un tiers l'obligation, les ajustements résultant de l'actualisation de ces provisions étant comptabilisés comme une charge financière au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'il s'agit de provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an et que l'effet financier n'est pas significatif, aucun escompte n'est appliqué.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation n'est pas déduite du montant de la dette, mais est comptabilisée comme un actif, s'il ne fait aucun doute que ce remboursement sera perçu.

p) Produits différés

Les subventions en capital non remboursables, ainsi que les dons et legs, sont évalués à la juste valeur du montant accordé ou du bien reçu. Ils sont initialement enregistrés sous la rubrique « Produits différés » du passif du bilan consolidé et sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé proportionnellement à la dépréciation subie au cours de la période par les actifs financés par ces subventions, sauf s'il s'agit d'actifs non amortissables, auquel cas ils sont imputés au résultat de l'exercice au cours duquel leur cession ou leur sortie a lieu.

Les subventions remboursables sont enregistrées comme des dettes à long ou à court terme (en fonction du délai de remboursement) transformables en subventions jusqu'à ce qu'elles acquièrent le statut de non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au crédit du résultat de l'exercice au moment de leur comptabilisation.

q) Éléments patrimoniaux de nature environnementale

En raison de son activité, le Groupe ne possède pas d'actifs significatifs inclus dans les immobilisations corporelles, destinés à minimiser l'impact environnemental et à protéger et améliorer l'environnement, et n'a pas reçu de subventions ni engagé de dépenses au cours de l'exercice dans le but de protéger et d'améliorer l'environnement. De même, le Groupe n'a pas constitué de provisions pour couvrir les risques et les dépenses liés aux actions environnementales, estimant qu'il n'existe pas de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

r) Transactions entre parties liées

Les opérations entre parties liées, quel que soit leur degré de lien, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Par conséquent, en règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Si le prix convenu dans une transaction diffère de sa juste valeur, la différence est enregistrée en fonction de la réalité économique de la transaction. L'évaluation ultérieure est effectuée conformément aux dispositions des normes correspondantes.

s) Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres

Les biens ou services reçus dans le cadre de ces opérations sont comptabilisés comme des actifs ou des charges en fonction de leur nature, au moment de leur obtention, et l'augmentation correspondante des capitaux propres, si la transaction est réglée avec des instruments de capitaux propres, ou le passif correspondant, si la transaction est réglée avec un montant basé sur la valeur de ceux-ci.

Les transactions avec les employés réglées avec des instruments de capitaux propres, tant les services rendus que l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, sont évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, à la date de l'accord d'attribution.

Les plans d'options sur actions sont évalués à leur juste valeur (voir note 4w) au moment initial où ils sont accordés, à l'aide d'une méthode de calcul financier généralement acceptée qui tient compte, entre autres, du prix d'exercice de l'option, de la volatilité, de la durée d'exercice, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque.

t) Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidés a été établi selon la méthode indirecte et utilise les expressions suivantes dans le sens indiqué ci-dessous :

- Activités d'exploitation : activités qui constituent les revenus ordinaires du Groupe, ainsi que d'autres activités qui ne peuvent être qualifiées d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.
- Activités de financement : activités qui entraînent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

u) Regroupements d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont comptabilisés à leur juste valeur, à condition que cette juste valeur ait pu être évaluée de manière suffisamment fiable, avec les exceptions suivantes :

- Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente : ils sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente.
- Actifs et passifs d'impôts différés : ils sont évalués au montant que l'on s'attend à récupérer ou à payer, selon les taux d'imposition qui seront applicables au cours des exercices au cours desquels on s'attend à réaliser les actifs ou à payer les passifs, sur la base de la réglementation en vigueur ou approuvée mais en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.
- Actifs et passifs liés aux régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, à la valeur actuelle des rémunérations engagées, déduction faite de la juste valeur des actifs affectés aux engagements qui serviront à régler les obligations.
- Immobilisations incorporelles dont la valorisation ne peut être effectuée par référence à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un produit dans le compte de résultat : elles ont été déduites de la différence négative calculée.

- Actifs reçus à titre d'indemnisation pour des contingences et des incertitudes : ils sont comptabilisés et évalués de manière cohérente avec l'élément qui génère la contingence ou l'incertitude.
- Droits réacquis comptabilisés comme immobilisations incorporelles : ils sont évalués et amortis sur la base de la durée contractuelle restante jusqu'à leur expiration.
- Obligations qualifiées de contingences : elles sont comptabilisées comme un passif à la juste valeur de la prise en charge de ces obligations, à condition que ce passif soit une obligation actuelle résultant d'événements passés et que sa juste valeur puisse être évaluée de manière suffisamment fiable, même s'il n'est pas probable que le règlement de l'obligation entraîne une sortie de ressources économiques.

L'excédent, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis moins celle des passifs assumés est comptabilisé comme un fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis moins celui des passifs pris en charge a été supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excédent a été comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit. Avant de comptabiliser ce produit, il a été réévalué si les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge ainsi que le coût du regroupement d'entreprises ont été identifiés et évalués.

Par la suite, les passifs et les instruments de capitaux propres émis en tant que coût du regroupement, ainsi que les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, sont comptabilisés conformément aux règles d'enregistrement et d'évaluation applicables en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

v) Instruments de capitaux propres (actions propres)

Les actions propres acquises par le groupe de la société mère sont comptabilisées, en tant que valeur inférieure à la valeur nette, à la valeur de la contrepartie versée en échange. Les résultats découlant de l'achat, de la vente, de l'émission ou du remboursement des instruments de capitaux propres sont directement comptabilisés dans les capitaux propres, sans qu'aucun résultat ne soit comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

w) Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des contributions significatives à l'évaluation, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables pour l'actif ou le passif.

Il n'y a pas eu de transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2025 ou 2024.

NOTE 5. FONDS DE COMMERCE D' T DE CONSOLIDATION

Le détail du fonds de commerce de consolidation est le suivant :

Société	31/12/2024	(Dépréciation)/plus-value	Regroupement d'entreprises (*)	30/6/2025
Responsable marketing Servicios de Marketing, S.L.	276 461	276 461		-
Rebold Italia SRL.	3 686 847			3 686 847
Rebold Marketing S.L.U.	81 027			81 027
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir note 24)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication (voir note 24)	1 757 952			1 757 952
Rocket PPC (voir note 24)	-			-
Coût total	8 085 976			7 809 514

Société	31/12/2023	(Dépréciation)/plus-value	Regroupement d'entreprises (*)	31/12/2024
Responsable marketing Servicios de Marketing, S.L.	276 461			276 461
Rebold Italia SRL.	3 686 847			3 686 847
Rebold Marketing S.L.U.	81 027			81 027
Foreseen Media, S.L. (voir note 24)	109 509	(109 509)		-
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir note 24)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication (voir note 24)	1 757 952			1 757 952
Rocket PPC (voir note 24)	2 559 328		(2 559 328)	-
Coût total	10 754 813		(2 559 328)	8 085 976

() Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, la société dispose d'un délai maximal de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour déterminer de manière définitive le montant du fonds de commerce de consolidation (FCC). Dans ce contexte, en 2023 et 2024, des corrections ont été apportées au FCC résultant de l'acquisition de Rocket, étant donné que, au cours de cette période de mesure, une acquisition complète des actions et une fusion entre Rocket et ISPD Italia ont eu lieu. En outre, au cours de l'exercice 2024, la société Rocket PPC a été absorbée par ISPD Italia SRL (voir note 24).*

(**) La société Foreseen Media S.L. a fusionné au cours de l'exercice 2021 avec la filiale Rebold Marketing, S.L.U. Au cours de l'exercice 2024, le fonds de commerce résultant de l'acquisition de Foreseen Media S.L. a été décomptabilisé.

Chaque fonds de commerce est né de l'acquisition de chacune des sociétés du groupe. Les administrateurs ont défini chacune des sociétés comme une unité génératrice de trésorerie (UGE), comme détaillé dans la note 24.

Afin d'estimer la valeur recouvrable, la direction du groupe prépare chaque année pour chaque unité génératrice de trésorerie son plan d'affaires par marchés et activités, couvrant généralement une période de cinq exercices. Les principales composantes de ce plan sont les projections de résultats et de flux de trésorerie. La valeur recouvrable de chaque UGE a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

La valeur recouvrable du fonds de commerce de chaque société a été déterminée sur la base d'estimations réalisées par la direction concernant la valeur d'utilité de celles-ci. Pour réaliser ces estimations, les flux de trésorerie de chaque société ont été projetés sur les cinq prochains exercices et extrapolés à l'aide d'un taux de croissance déterminé par la direction. La valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de chaque société est déterminée en appliquant un taux WACC approprié qui reflète la situation actuelle de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques de chaque société. Les hypothèses clés retenues dans ces projections de résultats et de flux de trésorerie et qui influencent le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- Taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 9 % et 14 %, les principales variables qui influencent son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs, ainsi que ceux liés au pays et à l'activité.
- Les estimations des flux de trésorerie ont été réalisées sur la base des rendements passés, en tenant compte des tendances du secteur décrites ci-dessous.
- Un taux de perpétuité d'environ 2,5 % qui reflète la croissance moyenne à long terme du secteur.

Les projections sont établies sur la base de l'expérience passée et des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Lors de l'élaboration des estimations réalisées pour analyser les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'usage et la sensibilité aux changements d'hypothèses, l'impact des nouvelles technologies en matière d'IA sur la croissance des marchés, l'augmentation du ticket moyen de nos clients, les synergies découlant des différentes unités commerciales, la tendance à la hausse des prix, les hausses des taux d'intérêt et les conjonctures chaotiques dans chacun des pays qui ont pu avoir une incidence sur les principales hypothèses. Plus précisément :

1. Marges brutes : les marges brutes prévues ont été réduites, car il a été tenu compte de la baisse de la marge des clients ayant un ticket moyen plus élevé, de l'effet de l'augmentation de la concurrence, de l'augmentation des prix des fournisseurs non répercutée sur les prix de vente et de la diminution du revenu disponible des familles, en tant qu'utilisateurs finaux.

2. Taux de croissance : en ce qui concerne cette variable, l'impact des nouvelles technologies en matière d'IA sur la croissance des marchés, l'augmentation du ticket moyen par client, les synergies dérivées des différentes unités commerciales, la tendance à la hausse des prix, les hausses des taux d'intérêt et les situations imprévisibles dans chacun des pays, susceptibles d'affecter l'évolution de la demande finale, ont été pris en compte.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du Groupe est approuvé par la direction financière et sera soumis au conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans l'estimation de la juste valeur de ces actifs, en modifiant ces estimations (taux d'actualisation et taux de croissance) de +/-2 %. Cette analyse de sensibilité donnerait lieu à une variation non significative de la juste valeur de ces actifs qui ne modifierait pas les conclusions auxquelles est parvenu le Groupe.

Au cours de l'exercice 2025, la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. a été vendue, ce qui a entraîné la sortie de ce fonds de commerce de consolidation. (voir note 24).

Au cours de l'exercice 2024, à la suite de la fusion entre ISPD Italia et Rocket PPC, ce fonds de commerce de consolidation a été décomptabilisé.

Au cours de l'exercice 2023, un nouveau fonds de commerce de 2 559 328 euros a été mis en évidence à la suite de l'acquisition de la société Rocket PPC domiciliée en Italie, sur la base de la meilleure estimation possible de la direction de la société mère. Au cours de l'exercice 2024, à la suite de la fusion entre ISPD Italia et Rocket PPC, ce fonds de commerce de consolidation a été décomptabilisé (voir note 24).

NOTE 6. IMMOBILISATIONS MATÉRIELS

Les soldes et variations au cours des six premiers mois de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction de valeur sont les suivants :

	31/12/2024	Entrées	Sorties	Diff. Changement	Transfert	30/06/2025
Coût :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 858 104	119 004	(263 840)	(16 884)		2 696 384
Droit d'utilisation	1 871 812	42 597	-	(17 365)		1 897 045
	4 729 917	161 602	(263 840)	(34 249)		4 593 429
Amortissement cumulé :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(2 528 528)	(79 079)	252 202	14 108		(2 341 297)
Droit d'utilisation	(831 575)	(227 021)	2 127	9 062		(1 047 408)
	(3 360 103)	(306 100)	254 329	23 169		(3 388 705)
Immobilisations corporelles, nettes	1 369 814	(144 498)	(9 511)	(11 080)	-	1 204 724

	31/12/2023	Entrées	Sorties	Différence de change	Transfert	31/12/2024
Coût :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 845 326	196 549	(171 257)	(12 513)		2 858 104
Droit d'utilisation	2 039 193	279 445	(446 461)	(365)		1 871 812
	4 884 519	475 994	(617 717)	(12 878)	-	4 729 917
Amortissement cumulé :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(2 421 449)	(202 704)	85 301	10 324		(2 528 528)
Droit d'utilisation	(797 489)	(439 543)	404 185	1 271,56		(831 575)
	(3 218 938)	(642 247)	489 486	11 595		(3 360 103)
Immobilisations corporelles, nettes	1 665 581	(166 253)	(128 231)	(1 283)	-	1 369 814

Le montant de l'actif pour le droit d'utilisation au 30 juin 2025 s'élève à 1 897 045 euros (1 871 812 euros en 2024), avec une charge d'amortissement de cet actif d'un montant de 227 021 euros (439 543 euros en 2024). Le solde enregistré fait référence aux baux de bureaux conclus par le Groupe et qui, conformément à la norme IFRS 16, doivent être activés (voir note 8).

Les tests de dépréciation relatifs à ce droit d'utilisation n'ont pas donné lieu à des dépréciations au sein du groupe.

La valeur brute des éléments en service qui sont entièrement amortis est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	31/12/2023
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	1 998 622	2 160 205	2 140 121
	1 998 622	2 160 205	2 140 121

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe est affectée à l'exploitation, dûment assurée et non soumise à aucune charge.

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles situées hors du territoire espagnol s'élève à 165 717 euros au 30 juin 2025 (153 026 euros au 31 décembre 2024).

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, il n'existe aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La politique du Groupe consiste à souscrire des polices d'assurance pour couvrir les risques éventuels auxquels sont exposés les différents éléments de ses immobilisations corporelles. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, les biens du Groupe sont assurés par une police d'assurance. Les administrateurs du Groupe considèrent que cette police couvre suffisamment les risques liés aux immobilisations corporelles.

NOTE 7. IMMOBILISATIONS ET INCORPORELLES

Les soldes et variations au cours des six premiers mois de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction de valeur sont les suivants :

	31/12/2023	Entrées	Sorties	Fluctuation des taux de change	Transferts	31/12/2024	Entrées	Sorties	Fluctuation des taux de change	Transferts	30/06/2025
Coût :											
Propriété industrielle	273 934	6 503	(79 448)	-	-	200 989	19 731	(49 000)	-	-	171 720
Applications informatiques	4 283 994	765 296	(101 327)	(6 019)	1 273 488	6 215 432	(22 320)	(822 281)	(75 410)	299 832	5 595 252
Immobilisations en cours	976 132	861 228	(364)	-	(1 273 488)	563 508	564 644	(30 942)	-	(299 832)	797 378
Fonds de commerce	1 037 509	1 582 194	(2 981)	33 642	-	2 650 365	-	-	(66 381)	-	2 583 984
Actifs développés en interne*	594 534	303 333	(248 463)	-	-	649 404	-	-	-	-	649 404
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	7 166 103	3 518 554	(432 583)	27 623	-	10 279 697	562 054	(902 223)	(141 791)	-	9 797 737
Amortissement cumulé :											
Propriété industrielle	(191 902)	(34 039)	-	-	-	(225 940)	(33 694)	96 076	3 044	-	(160 515)
Applications informatiques	(2 956 317)	(1 016 786)	184 649	7 121	-	(3 781 334)	(476 291)	736 225	179	-	(3 521 221)
Amortissement Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	(342 285)	(49 986)	-	-	-	(392 270)	(165 308)	-	-	-	(557 578)
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(3 490 503)	(1 100 811)	184 649	7 121	-	(4 399 544)	(675 294)	832 300	3 223	-	(4 239 314)
Dépréciation :											
Fonds de commerce	(399 446)	(58 274)	-	(23 808)	-	(481 528)	(25 903)	-	53 442	-	(453 989)
Dépréciation des applications informatiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(399 446)	(58 274)	-	(23 808)	-	(481 528)	(25 903)	-	53 442	-	(453 989)
Immobilisations incorporelles, nettes	3 276 154	2 359 469	(247 934)	10 936	-	5 398 625	(139 142)	(69 923)	(85 125)	-	5 104 434

*Le montant des actifs développés en interne correspond à ceux développés en Espagne pour un montant de 649 404 euros.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (y compris le fonds de commerce) situées hors du territoire espagnol s'élève à 2 022 038 euros au 30 juin 2025 (2 336 198 au 31 décembre 2024).

L'inscription du fonds de commerce résulte du regroupement d'entreprises issu de la fusion entre ISPD Italia et Rocket (voir note 24).

L'amortissement cumulé du fonds de commerce correspond principalement au portefeuille de clients de Presstraking dans Rebold Communication.

La valeur brute des éléments en service qui sont entièrement amortis est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	31/12/2023
Propriété industrielle	47 943	47 943	47 273
Applications informatiques	2 178 716	2 849 723	2 025 344
	2 226 659	2 897 666	2 072 617

NOTE 8. LOCATIONS

La charge comptabilisée dans les résultats des six premiers mois de l'exercice 2025 et au cours de l'exercice 2024 au titre des contrats de location s'élève respectivement à 457 491 euros et 908 468 euros (voir note 16 d).

Les engagements de paiements futurs minimaux correspondant à des baux non résiliables ont été comptabilisés par le Groupe sur la base de l'adoption de la norme IFRS 16, comme détaillé dans la note 2 (voir notes 7 et 10.1).

Les principaux loyers correspondent aux bureaux en Espagne et aux États-Unis et, dans une moindre mesure, aux loyers des bureaux situés en Italie et au Mexique.

Au 30 juin 2025, la ventilation des baux comptabilisés selon la norme IFRS 16 est la suivante :

	Actif	Amortissement 2025	Amortissement cumulé 2025	Passif financier	Charges d'intérêts	Frais de location
Rebold Italia SRL	200 905	17 383	(82 534)	(118 372)	2 525	(19 907)
ISPD Network SA (Madrid 2)	125 860	16 950	(75 988)	(49 871)	1 174	(18 125)
ISPD Network SA (Madrid 1)	571 098	69 333	(329 917)	(241 181)	5 534	(74 867)
Antevenio Mexique	171 705	30 286	(119 890)	(51 815)	1 366	(31 651)
ISPD Network SA (Barcelone)	827 478	93 070	(439 079)	(388 399)	8 712	(101 782)
	1 897 046	227 021	(1 047 409)	(849 637)	19 311	(246 332)

Au 31 décembre 2024, la ventilation des contrats de location enregistrés selon la norme IFRS 16 est la suivante :

	Actif	Amortissement	Amortissement 2024 Cumulé	Passif Financier	Dépenses Intérêts	Dépenses loyer
ISPD Italia S.R.L.	199 875	33 483	(65 231)	(134 644)	(6 006)	(39 489)
ISPD Network SA (Madrid 2)	93 394	33 434	(61 572)	(31 822)	(1 966)	(35 400)
ISPD Network SA (Madrid 1)	568 827	133 294	(259 563)	(309 263)	(15 619)	(148 914)
Antevenio Mexique	189 068	63 763	(98 665)	(90 403)	(4 930)	(68 693)
ISPD Network SA (Barcelone)	820 648	175 568	(346 543)	(474 105)	(22 367)	(197 935)
	1 871 812	439 543	(831 575)	(1 040 236)	(50 888)	(490 431)

Le classement par échéance de la dette associée à ces actifs est le suivant :

Passif financier	2025	2026	2027	2028	Total
Rebold Italia SRL	17 727	36 514	37 974	26 156	118 372
ISPD Network SA (Madrid 2)	17 286	32 585	-	-	49 871
ISPD Network SA (Madrid 1)	70 706	145 641	24 833,67	-	241 181
Antevenio Mexique	30 885	20 929	-	-	51 815
ISPD Network SA (Barcelone)	98 524	202 940	86 936	-	388 399
	235 128	438 609	149 744	26 156	849 637

Passif financier	2025	2026	2027	2028	2029	Total
ISPD Italia S.R.L.	34 822	36 215	37 664	25 942	-	134 644
ISPD Network SA (Madrid 2) 31 821		-	-	-	-	31 821
ISPD Network SA (Madrid 1) 139 475		145 054	24 734	-	-	309 263
Antevenio Mexique	67 357	23 046	-	-	-	90 403
ISPD Network SA (Barcelone) 190 747	198 377		84 981	-	-	474 105
	464 223	402 692	147 378	25 942	-	1 040 236

Ces échéances sont reprises dans les échéances décrites dans la note 10.2 sous la rubrique Autres dettes à long et court terme.

NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Les actifs financiers sont comptabilisés à leur coût amorti, sans qu'il existe d'actifs financiers enregistrés à leur juste valeur avec des variations dans les résultats ou dans d'autres résultats globaux, comme lors de l'exercice précédent.

Le détail des actifs financiers à long terme est le suivant :

	Crédits et autres			Total		
	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Prêts et créances (Note 9.2)	166 971	135 474	156 589	166 971	135 474	156 589
Prêts et créances auprès du groupe	2 037 600	1 451 600	-	2 037 600	1 451 600	-
Total	2 204 571	1 587 074	156 589	2 204 571	1 587 074	156 589

Le détail des actifs financiers à court terme est le suivant :

	Court terme			Total		
	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 9.1)	5 196 141	6 531 325	6 354 932	5 196 141	6 531 325	6 354 932
Prêts et créances (Note 9.2)	28 813 408	42 149 544	34 302 413	28 813 408	42 149 544	34 302 413
Total	34 009 549	48 680 869	40 657 346	34 009 549	48 680 869	40 657 346

La valeur comptable des prêts et créances est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur.

9.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Ce poste comprend la partie entièrement liquide du patrimoine du Groupe et se compose des soldes de trésorerie en caisse et en banque, ainsi que des dépôts bancaires à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à trois mois. Ces soldes ne sont soumis à aucune restriction de disponibilité ni à aucun risque de variation de valeur.

Le détail de ces actifs est le suivant :

	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Comptes courants	5 186 818	6 504 253	6 353 282
Caisse	9 323	27 072	1 650
Total	5 196 141	6 531 325	6 354 932

La trésorerie des sociétés étrangères au 30 juin 2025 s'élève à 5 196 141 euros (6 276 757 euros au 31 décembre 2024).

9.2) Prêts et créances

La composition de ce poste est la suivante, en euros :

	30/6/2025		31/12/2024		30/6/2024	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits pour opérations commerciales						
Clients tiers		26 475 203		41 397 190		33 139 180
Total Clients pour opérations commerciales		26 475 203		41 397 190		33 139 180
Clients entreprises du groupe		414 286		251 733		251 513
Autres actifs courants des entreprises du groupe		3 304		6 000		583 786
Total Montants avec les entreprises du groupe		417 590		257 733		835 299
Crédits pour opérations non commerciales						
Cautionnements et dépôts	166 971		135 474		156 589	
Autres actifs		1 920 615		494 621		327 934
Total des crédits pour opérations non commerciales	166 971	1 920 615	135 474	494 621	156 589	327 934
Total	166 971	28 813 408	135 474	42 149 544	156 589	34 302 413

Le détail du poste Clients est le suivant :

Description	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Clients pour ventes et prestations de services			
Soldes commerciaux	21 680 341	39 736 251	30 274 222
Rappels accordés en attente de liquidation	(877 000)	(1 271 019)	(1 216 716)
Soldes commerciaux en attente d'émission	5 670 863	2 931 958	7 562 778
Total	26 474 204	41 397 190	36 620 284

La quasi-totalité des soldes détenus par les clients pour des opérations commerciales correspond à des créances résultant de contrats exécutés avec des clients.

Les variations résultant des pertes pour dépréciation liées au risque de crédit par catégorie d'actifs financiers sont les suivantes :

Dépréciations	31/12/2023	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Éliminations et différences de change	Application	31/12/2024	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Éliminations et différences de change	Application	30/6/2025
Crédits pour opérations commerciales											
Clients	(3 263 502)	(818 730)	417 208	365 708	113 362	(3 185 953)	(211 244)	4 174	(101 707)	34 559	(3 460 171)
Total	(3 263 502)	(818 730)	417 208	365 708	113 362	(3 185 953)	(211 244)	4 174	(101 707)	34 559	(3 460 171)

Le Groupe enregistre les mouvements de ces corrections sous la rubrique « Dépréciation des actifs courants » dans le compte de résultat consolidé. Au cours du premier semestre de l'exercice 2025, une dépréciation pour opérations commerciales de 211 244 euros a été comptabilisée, conformément à la politique de gestion des risques de la société (818 730 euros pour l'exercice 2024).

9.3) Classification par échéance

La plupart des différents actifs financiers à long terme ont une échéance inférieure à cinq ans.

NOTE 10. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT

Le détail des passifs financiers à long terme au coût amorti classés par catégorie est le suivant :

	Dettes à long terme auprès d'établissements de crédit			Autres			Total		
	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Dettes et comptes à payer (Note 10.1)	2 243 439	2 704 954	3 413 825	9 721 185	10 675 175	9 901 148	11 964 623	13 380 129	13 314 973
Total	2 243 439	2 704 954	3 413 825	9 721 185	10 675 175	9 901 148	11 964 623	13 380 129	13 314 973

Le détail des passifs financiers à court terme au coût amorti classés par catégories est le suivant :

	Dettes à court terme auprès d'établissements de crédit			Autres			Total		
	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Dettes et comptes à payer (Note 10.1)	10 957 483	9 847 791	9 760 429	34 465 878	43 292 476	39 579 016	45 423 360	53 140 267	49 339 445
Total	10 957 483	9 847 791	9 760 429	34 465 878	43 292 476	39 579 016	45 423 360	53 140 267	49 339 445

Le montant des passifs financiers comptabilisés au coût amorti est similaire à leur juste valeur.

10.1) Dettes et comptes à payer

Le détail au 30 juin 2025, au 31 décembre 2024 et au 30 juin 2024 est indiqué ci-dessous :

	Solde au 30/06/2025		Solde au 31/12/2024		Solde au 30/06/2024	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour les opérations commerciales :						
Fournisseurs		14 990 894		21 734 176		21 880 560
Fournisseurs des entreprises du groupe		1 859 514		1 869 123		1 846 758
Fournisseurs d'immobilisations		35 492	1 797	39 372	4 657	40 149
Créanciers		11 536 431		15 057 132		10 177 649
Total des soldes pour opérations commerciales		28 422 330	1 797	38 699 803	4 657	33 945 114
Pour les opérations non commerciales :						
Dettes auprès d'établissements de crédit (2)	2 243 439	10 957 483	2 704 954	9 847 791	3 413 825	9 760 429
Autres dettes (1)	1 995 192	1 693 494	2 582 099	860 270	1 885 798	2 518 502
Provisions	337 513		364 428		283 841	
Prêts et autres dettes	4 576 144	12 650 977	5 651 481	10 708 061	5 583 465	12 278 931
Dettes envers des sociétés du groupe (note 23)	7 388 480	2 089 194	7 726 852	1 446 798	7 726 852	1 106 273
Personnel (rémunérations en attente de paiement)		2 173 649		2 057 607		1 796 925
Total des soldes pour opérations non commerciales	7 388 480	4 262 843	7 726 852	3 504 405	7 726 852	2 903 198
Avances de clients		87 210		227 997		212 202
Autres passifs courants		87 210		227 997		212 202
Total dettes et comptes à payer	11 964 623	45 423 360	13 380 130	53 140 266	13 314 973	49 339 445

(1) Le poste « Autres dettes » fait référence aux dettes à long terme auprès du Centre de développement technologique industriel (CDTI) et à l'impact de la norme IFRS 16. Voir note 14. Il reflète également un montant de 825 931 euros à court terme correspondant au passif financier généré par les regroupements d'entreprises.

(2) Le montant figurant sous la rubrique « Dettes auprès d'établissements de crédit » correspond principalement à des prêts ICO, à des polices de crédit et à d'autres sources de financement à court terme.

Les charges financières associées aux passifs enregistrés au 30 juin 2025 s'élèvent à 630 662 euros (671 226 euros en 2024).

10.2) Classification par échéance

Le détail par échéance des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2025 est le suivant :

30/06/2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Dettes à long terme					
Dettes auprès d'établissements de crédit	556 300	1 297 896	154 043	235 200	2 243 439
Autres dettes	365 100	429 006	267 534	933 551	1 995 192
Total	1 458 983	1 668 820	776 956	290 801	5 299 623

Le détail par échéance des différents passifs financiers à long terme (dettes auprès d'établissements de crédit et autres dettes), à échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2024 est le suivant :

31/12/2024	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Dettes à long terme					
Dettes auprès d'établissements de crédit	1 027 329	1 288 382	154 043	235 200	2 704 954
Autres dettes	1 451 194	405 171	267 321	458 413	2 582 099
Total	2 478 523	1 693 553	421 364	693 613	5 287 053

30/06/2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Dettes à long terme						
Dettes auprès d'établissements de crédit	789 864	1 012 082	1 288 382	323 497		3 413 825
Autres dettes	314 199	446 901	380 437	453 459	290 801	1 885 798
Total	1 104 063	1 458 983	1 668 820	776 956	290 801	5 299 623

NOTE 11. — INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS D'

Les activités du Groupe sont exposées à différents types de risques financiers, notamment les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix).

Risque de taux d'intérêt

Le financement de la société est assuré par des prêts du CDTI (Centre pour le développement technologique industriel) dont la partie non remboursable est assortie de taux fixes très modérés, par un financement interne dont les taux d'intérêt ont été fixés, par un financement au moyen de prêts ICOS dont la plupart ont été fixés à des taux d'intérêt fixes et ne sont donc pas soumis à la volatilité haussière du marché, et par des polices courantes dont l'utilisation est limitée au court terme, et donc peu exposées à la variabilité de l'Euribor.

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des devises autres que l'euro est effectué dans la même devise que celle dans laquelle l'actif est libellé. Cela est particulièrement vrai dans le cas d'acquisitions d'entreprises dont les actifs sont libellés dans des devises autres que l'euro.

Le risque de change provient essentiellement des ventes en devises étrangères, principalement en dollars américains et en pesos mexicains. Le résultat net des différences de change affiche une perte nette de 20 126 euros au 30 juin 2025 et une perte nette de 218 577 euros au 31 décembre 2024.

Risque de liquidité

La situation économique mondiale reste confrontée à des défis importants, qui pourraient avoir un impact sur la liquidité de l'entreprise. Des facteurs tels que le resserrement des politiques monétaires dans diverses régions et les pressions inflationnistes généralisées affectent à la fois les marchés financiers et la disponibilité du crédit. Ces éléments, combinés à la volatilité des prix des matières premières et aux tensions géopolitiques, pourraient entraîner une augmentation des coûts de financement ou des difficultés d'accès aux sources de liquidités à court et à long terme. Dans ce contexte, le groupe continue de gérer sa trésorerie avec prudence et a pris des mesures d'atténuation afin de garantir un flux de trésorerie suffisant pour lui permettre de remplir ses obligations financières dans des scénarios défavorables.

Nous pouvons notamment résumer les points auxquels nous accordons une attention particulière :

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents se fait toujours à très court terme et avec une grande disponibilité. Au 30 juin 2025, le montant des espèces et des équivalents de

trésorerie s'élève à 5 196 141 euros (6 531 325 euros au 31 décembre 2024).

À la fin de l'année 2023, dans le but de financer des projets d'investissement au sein du groupe ISPD, des options de financement ont été conclues avec Cofides, qui a accordé à la société en 2024 un prêt de 588 000 euros à la charge du Fonds pour les investissements à l'étranger afin de financer l'acquisition de 51 % de Rocket PPC, une société italienne spécialisée dans la publicité numérique et l'analyse web.

Le fonds de roulement est négatif au 30 juin 2025 pour un montant de 7 663 125 euros et négatif pour un montant de 3 180 527 euros au 31 décembre 2024.

Bien que le fonds de roulement présente un solde négatif, la société dispose de mécanismes financiers suffisants pour honorer ses obligations en temps voulu et couvrir tout besoin de liquidités qui pourrait survenir. La disponibilité de sources de financement et la solidité de la structure financière permettent de garantir la continuité normale des opérations sans affecter la stabilité de la société.

Endettement : Conformément à l'évolution du fonds de roulement, l'augmentation du financement externe a été une décision stratégique visant à renforcer notre position financière et à tirer parti des opportunités de croissance. L'accès à des sources de financement externes, à des conditions favorables, a permis de maintenir la flexibilité opérationnelle nécessaire sans compromettre la liquidité de l'entreprise. Cette approche a facilité l'obtention de ressources pour les réinvestir dans des projets clés, stimulant ainsi notre capacité d'innovation et d'expansion. L'augmentation du financement externe s'est faite dans le cadre de paramètres d'endettement contrôlés, garantissant ainsi un équilibre qui soutient nos ambitions de croissance à long terme.

Risque de crédit

Le Groupe ne présente pas de concentration significative du risque de crédit, son exposition étant répartie entre un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les soldes de trésorerie et les liquidités, les créances commerciales et autres créances, ainsi que les investissements, qui représentent l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit en relation avec les actifs financiers.

Le Groupe surveille en permanence la qualité de crédit de ses clients en mesurant leur notation de crédit. Dans la mesure du possible, des notations de crédit et/ou des rapports externes sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du Groupe est de ne traiter qu'avec des contreparties solvables. Les délais de crédit varient entre 30 et 90 jours. Les conditions de crédit négociées avec les clients sont soumises à un processus d'approbation interne qui tient compte de la notation de crédit. Le risque de crédit en cours est géré par un examen périodique de l'analyse du vieillissement, ainsi que par des limites de crédit par client.

Les créances commerciales proviennent d'un grand nombre de clients dans divers secteurs et zones géographiques.

L'exposition maximale au risque de crédit du Groupe est égale à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé (voir note 9) à la date de clôture, moins la dépréciation cumulée à la date de clôture sur ces actifs. Les pertes pour dépréciation des actifs financiers et des actifs contractuels comptabilisées dans les résultats de l'exercice sont décrites dans la note correspondante.

Risque de concurrence

Le groupe ISPD Network évolue dans un marché en constante évolution et à forte croissance. Malgré l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché, le groupe s'appuie sur son expérience de plus de vingt ans, ainsi que sur sa position et sa notoriété établies, pour conserver sa position de leader.

De même, le Groupe a élargi ses services au fil des ans grâce à des acquisitions et à l'intégration d'autres entreprises, telles que Rebold. Cela lui a permis de diversifier son offre et d'améliorer la qualité de ses services. En conséquence, le Groupe est convaincu qu'il continuera à occuper une position de premier plan sur le marché.

Le groupe ISPD Network s'appuie sur son expérience, sa réputation, l'élargissement de ses services et la qualité de ceux-ci pour conserver sa position de leader malgré la concurrence sur un marché en constante évolution et en pleine croissance.

Risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs

Le risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs est limité, car aucun d'entre eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires et les contrats ne sont pas à très long terme.

Parmi les clients figurent des agences médias qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore davantage le risque de dépendance vis-à-vis des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs technologiques, le risque est faible, car les services fournis par ces sociétés sont également proposés par d'autres acteurs qui leur font concurrence et qui pourraient donc offrir les mêmes services à ISPD Network.

Risque lié aux personnes clés

L'un des principaux atouts du groupe ISPD Network est d'avoir su réunir une équipe de personnes et de cadres clés à des postes stratégiques du groupe.

Risque lié au traitement des données à caractère personnel

Le groupe ISPD Network effectue des activités de traitement de données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution de ses activités, tant en tant que responsable du traitement

qu'en tant que sous-traitant.

Le groupe ISPD Network est profondément conscient de l'importance de la réglementation relative aux données à caractère personnel, à la vie privée et aux communications commerciales, et consacre d'importantes ressources et efforts à atteindre un niveau de conformité maximal.

Le cadre réglementaire qui régit l'activité sociale et son fonctionnement est constitué des normes suivantes :

- Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2017 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
- Loi organique 3/2018 du 5 décembre sur la protection des données à caractère personnel et la garantie des droits numériques et décret législatif n° 196 du 30 juin 2003, mis à jour sous le nom de « Codice in materia di protezione dei dati personali » en Italie.
- Loi 34/2002 du 11 juillet relative aux services de la société de l'information et au commerce électronique.
- Guides, directives et autres documents pertinents publiés par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD), la CNIL, le Garante della Privacy et le Comité européen de protection des données (EDPB).
- Loi 34/1988 du 11 novembre sur la publicité.
- Dispositions réglementaires et normatives spécifiques applicables à la publicité (telles que celles de la circulaire 1/2022, du 10 janvier, de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières, relative à la publicité sur les crypto-actifs présentés comme objet d'investissement, ou la circulaire 1/2023 sur la protection des données personnelles et la vie privée en matière de communications non sollicitées, y compris le droit de ne pas recevoir d'appels indésirables de l'AEPD, entre autres).
- Législation applicable aux États-Unis (telle que la California Consumer Privacy Act – CCPA –) et dans divers pays d'Amérique latine où le groupe est présent.

Le groupe ISPD Network a mis en place des processus et déployé des procédures pour se conformer à la réglementation en vigueur et applicable, en tenant également compte des normes dont l'adoption pourrait être imminente, grâce à la création et à la mise en œuvre d'un système de gestion de la confidentialité (SGP) et à son contrôle et sa gestion continus par l'équipe juridique et de confidentialité.

Le groupe ISPD Network a nommé un DPD interne pour ses sociétés européennes, qui exerce ses activités conformément à la réglementation, fournit des conseils à ce sujet et encourage et gère les activités de conformité.

Le groupe ISPD Network est conscient de la réglementation croissante qui affecte le secteur du marketing numérique. C'est pourquoi il fait appel aux conseils externes du cabinet Deloyers afin de promouvoir la conformité réglementaire, de développer des projets tels que la confidentialité dès la conception ou les évaluations d'impact sur la confidentialité, d'aider à la gestion des droits des personnes concernées et de collaborer en cas d'incident, entre autres tâches, dans le cadre des sociétés européennes du groupe. Les filiales américaines et latino-américaines bénéficient également du soutien de conseillers externes en la matière, en plus du soutien de l'équipe juridique et de confidentialité du groupe ISPD.

Le système de gestion de la confidentialité s'articule autour d'un ensemble de règles, d'une équipe consolidée, de systèmes de signalement régulier des risques et de l'utilisation d'une plateforme technologique de gestion de la confidentialité de renom, OneTrust.

NOTE 12. FONDS PROPRES

La ventilation des fonds propres consolidés est la suivante :

	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Capital social souscrit de la société mère :	819 019	819 019	819 099
Réserves :	6 272 789	5 528 284	7 659 716
De la société mère	46 282	46 282	46 282
Des sociétés consolidées par intégration globale et mise en équivalence	6 226 506	5 482 002	7 613 434
Contributions des membres			
(Actions propres)	(665 000)	(665 000)	(665 000)
Résultats négatifs des exercices précédents	(2 152 655)	-	-
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	(2 134 466)	(472 798)	(3 888 252)
Écarts de conversion	(756 687)	(409 523)	(371 920)
Partenaires externes	(79 418)	6 985	(186 086)
	1 303 581	4 806 967	3 367 557

12.1) Capital social

Jusqu'au 4 septembre 2020, le capital social de la société mère était représenté par 4 207 495 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. À cette date, l'augmentation du capital social de la société mère a été réalisée par des apports non monétaires d'un montant de 587 607 euros, correspondant à la totalité des parts sociales dans lesquelles est divisé le capital social de Rebold Communication, S.L.U., réalisée par son propriétaire ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la mise en circulation de 10 683 767 nouvelles actions, représentées par des inscriptions en compte d'une valeur nominale de 0,055 euro, qui ont été créées avec une prime d'émission de 1,2902184 euro par action, le montant total de la prime s'élevant à 13 784 393 euros.

En conséquence, le montant total versé s'est élevé à 14 372 000 euros.

Le capital social au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 d' est représenté par 14 891 262 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune.

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	Nombre d'actions	% de participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75
Flottant	308 512	2,07
Actions propres	175 000	1,18
Total	14 891 262	100,00

12.2) Réserves de la société mère

L'utilisation de la réserve légale est soumise à des restrictions, qui sont déterminées par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capitaux, les sociétés commerciales qui, sous cette forme juridique, réalisent des bénéfices sont tenues d'y affecter 10 % de ceux-ci, jusqu'à ce que le fonds de réserve constitué atteigne un cinquième du capital social souscrit. La réserve légale est destinée à compenser les pertes ou à augmenter le capital au-delà de 10 % du capital déjà augmenté, ainsi qu'à être distribuée aux actionnaires en cas de liquidation. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la réserve légale n'est pas entièrement constituée.

12.4) Réserves volontaires

Il s'agit de réserves librement disponibles générées par la société mère à la suite de résultats non distribués des exercices précédents.

12.5) Distribution de dividendes

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024, aucun dividende n'a été distribué à des sociétés situées en dehors du périmètre de consolidation.

12.6) Gestion du capital

L'objectif du Groupe en matière de gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale permettant de réduire le coût du capital, tout en garantissant la capacité de continuer à gérer ses opérations, toujours dans un objectif de croissance et de création de valeur. Cet objectif du Groupe n'est pas officiellement formalisé et aucun paramètre n'a été fixé par le Conseil d'administration à cet effet.

Les principales sources utilisées par le Groupe pour financer sa croissance sont les suivantes :

- Le cash-flow généré par le Groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- La disponibilité du levier financier.

La structure du capital est contrôlée par le ratio d'endettement, calculé comme le rapport entre l'endettement financier net et les capitaux propres. Le Groupe a contracté des emprunts et d'autres produits auprès d'établissements financiers pour un montant de 12,6 millions.

12.7) Actions propres

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Au 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué, au même prix, pour un montant total de 95 000 euros, portant le montant total des actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros, montant qui est resté inchangé depuis lors.

NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION

Le mouvement du solde de ce poste entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025 a été le suivant :

	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Solde initial	(409 523)	26 555	26 555
Variation nette de la période	(347 164)	(436 078)	(398 476)
Solde final	(756 687)	(409 523)	(371 921)

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés domiciliées à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro. Il s'agit principalement du peso argentin, du dollar américain, du peso colombien et du peso mexicain.

NOTE 14. PROJETS R&D&I

Mamvo Performance S.L. Projet Plataforma Oliva

Au cours de l'année 2022, la société a présenté au Centre pour le développement technologique industriel (CDTI) une demande d'aide pour collaborer au développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est de concevoir et de développer une architecture d'acquisition et d'enrichissement des données, permettant d'intégrer les modules actuels de valeur disponibles dans MAMVO tout en développant d'autres modules nécessaires à la construction du prototype de plateforme avec l'extraction d'informations à partir des données. Cette solution permettra de répondre rapidement et de manière flexible aux besoins du marché, de résoudre des problèmes qui nécessitent actuellement un travail artisanal, ainsi que d'aborder des questions qui ne sont actuellement pas résolues en raison de la complexité de l'extraction des informations.

Le montant total de l'aide accordée s'élève à 719 347 euros, soit 69,53 % du budget du projet, dont une tranche de 158 256 euros non remboursable et une autre tranche de 561 091 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 3,337 %.

Le premier versement a été reçu le 28/06/2023 pour un montant total de 250 000 euros, dont 55 000 euros ont été comptabilisés comme subvention et 195 000 euros comme prêt.

Au cours de l'exercice 2024, un deuxième versement a été reçu le 14/06/2024 pour un montant total de 210 633 euros, dont 46 339 euros ont été comptabilisés comme subvention et 164 294 euros comme prêt.

Le 19 juin 2025, l'acte de modification du prêt a été signé, modifiant l'aide perçue qui s'élève à 770 898 euros, dont 601 300 correspondent à la tranche remboursable et 169 597 à la tranche non remboursable.

ISPD Network S.A. Projet Luciérnaga

ISPD Network SA a développé, pour un montant de 698 500 euros, une plateforme de livraison de données qui permet d'optimiser l'organisation et les structures des audiences et des médias sur une plateforme à 360 degrés. Tout au long de l'année 2024, la société a poursuivi le développement et l'amélioration de la plateforme, atteignant un investissement supplémentaire de 1 531 938 euros (voir note 7).

ISPD Network S.A. Projet Future Tools

En 2023, elle a fait appel aux services de Tagsonomy S.L. (DIVE) pour le développement d'un produit numérique basé sur l'IA, le projet « Future Tools ». Il s'agit d'un projet clé en main composé de quatre simulateurs qui permettront de mesurer l'impact de la proposition de valeur d'ISPD sur le P&L de ses clients actuels et futurs. Ce produit donnera un avantage concurrentiel évident aux cadres du groupe lors des actions commerciales. La dépense finale en 2023 pour ce projet s'est élevée à 400 000 euros et son activation a eu lieu en 2024.

Mamvo Performance S.L. Projet AV

En 2025, la société a présenté au Centre pour le développement technologique industriel (CDTI) une demande d'aide pour collaborer au développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est la recherche de nouvelles technologies d'analyse de contenu audiovisuel pour l'interprétation d'informations complexes.

Le montant du prêt accordé par le CDTI s'élève à un maximum de 674 941 euros, soit 53,17 % du budget du projet, dont une tranche de 222 730 euros non remboursable et une autre tranche de 452 210 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 2,398 %.

Le premier versement a été reçu le 14/05/2025 pour un montant total de 300 000 euros, soit 44,45 % de l'aide accordée, dont 98 042 euros ont été imputés comme subvention et 201 958 euros comme prêt.

B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. Projet OPEN ADS

Au cours de l'année 2025, la société a travaillé sur le projet OPEN ADS : Optimisation stratégique de l'investissement dans Amazon sponsored ADS et DSP, pour lequel elle a sollicité une aide auprès du CDTI. Ce projet vise à développer une plateforme qui automatise l'attribution publicitaire, en utilisant des techniques de Machine Learning et d'intelligence

artificielle.

Le budget total du projet s'élève à 539 551 euros, une aide de 51,49 % du budget a été approuvée, soit 277 815 euros, dont 186136 euros correspondent à la partie remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 2,143 % et 91 679 euros à la partie non remboursable.

NOTE 15. SITUATION FISCALE D'

Le détail des soldes détenus auprès des administrations publiques est le suivant :

	30/6/2025		31/12/2024		30/6/2024	
	À percevoir	À payer	À percevoir	À payer	À recevoir	À payer
Taxe sur la valeur ajoutée	3 954 998	(3 078 967)	3 996 209	(4 480 006)	3 784 532	(2 908 639)
Remboursement d'impôts	223 348				384	
Actifs pour différences temporaires déductibles (**)	3 265 206		3 378 991		4 189 462	
Crédit pour pertes à compenser de l'exercice (**)	1 373 383		1 579 094		1 463 883	
Passif d'impôt différé (**)		(30 502)		(31 949)		(78 563)
Retenues au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques		(335 918)		(415 454)		(374 794)
Autres dettes envers les administrations publiques	3 822 118	(36 939)	4 176 276	(33 474)	4 418 459	(5 973)
Impôt sur les sociétés		(137 229)		(145 176)	77 091	
Organismes de sécurité sociale		(480 305)		(492 375)		(595 410)
	12 639 053	(4 099 859)	13 130 570	(5 598 434)	13 933 811	(3 963 378)

(**) Montants enregistrés dans l'actif et le passif non courant de l'état consolidé.

Depuis 2017, le groupe fait partie du groupe fiscal 265/10, dont la société mère est Sociedad Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP »).

La charge d'impôt sur les sociétés du groupe consolidé est obtenue en additionnant la charge d'impôt de chacune des sociétés. Les bases imposables sont calculées à partir du résultat de l'exercice, corrigé des différences temporaires, des différences permanentes et des bases imposables négatives des exercices précédents.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe opère. Les principaux taux sont les suivants :

Taux d'imposition	30/06/2025	31/12/2024
Espagne	25,00%	25,00%
Italie (*)	27,90%	27,90%
France	25,00%	25,00%
Mexique (****)	30 %/10%	30 %/10%
Colombie (*****)	35,00%	35,00%
Chili (***)	12,50 %/27,00%	10,00 %/27,00%
États-Unis (**)	7,68%	7,68%
Argentine	25,00%	25,00%
Pérou	29,50%	29,50%

(*) Moyenne des impôts dus en Italie

(**) Il n'existe pas de taux unique. Il s'agit de la somme des impôts fédéraux (***) 10 % PME 27 % Autres sociétés

(****) PTU 10 %, IS 30 %

(*****) Augmentation du taux d'imposition en 2024

La ventilation des dépenses liées à l'impôt sur les sociétés, en distinguant l'impôt courant et l'impôt différé, est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Impôt courant :	(49 392)	(614 947)	(153 067)
Impôt différé :		(519 523)	
Total des charges fiscales :	(49 392)	(1 134 470)	(153 067)

Conformément à la législation en vigueur, les bases imposables négatives peuvent être compensées par les bases imposables positives obtenues selon la législation de chaque pays.

Au 30 juin 2025, le groupe dispose des crédits d'impôt suivants reconnus pour compensation avec les résultats futurs :

30/06/2025	Montant des crédits d'impôt		
<u>Entreprise</u>	<u>BINS</u>	<u>DTD</u>	<u>Déductions IS</u>
ISPD Network SLU	346 132	58 704	(29 633)
Mamvo Performance SLU	206 213	1 442	127 248
Rebold Marketing SLU	288 952	58 088	318 091
Rebold Communication SLU	470 620	297 843	656 580
B2Marketplace	-	31 222	-
Antevenio Media	-	3 993	-
ISPD Iberia	-	6 711	-
ISPD Italie	-	167 277	-
Rocket PPC	-	-	-
Digilant inc	-	-	-
Happyfication	-	-	-
Antevenio Mexique	61 466	628 309	-
Acceso Mexique	-	-	-
Digilant Pérou	-	279 275	-
Dglnt SA de CV	-	418 125	-
Filipides Services	-	-	-
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	-	-	-
Blue Digital	-	141 804	-
Blue Media	-	3 684	-
Digilant Chili	-	469	-
Accès Colombie	-	83 771	-
Digilant Colombie	-	(18 298)	-
	1 373 383	2 162 419	1 072 285

2024		Montant des crédits d'impôt		
	<u>Entreprise</u>	<u>BINS</u>	<u>DTD</u>	<u>Déductions IS</u>
ISPD Network SLU		346 132	29 071	-
Mamvo Performance SLU		206 213	1 442	127 248
MMSM SLU		91 244	(2 899)	192 982
Rebold Marketing SLU		288 953	58 088	318 091
Rebold Communication SLU		470 620	297 843	656 580
B2Marketplace		-	31 222	-
Antevenio Media			3 993	
ISPD Iberia			6 711	
ISPD Italie		112 302	54 975	-
Rocket PPC		-	-	-
Digilant inc		-		-
Happyfication		-	-	-
Antevenio Mexique		63 630	650 431	-
Acceso Mexique		-	-	-
Digilant Pérou		-	264 841	-
Dglnt SA de CV		-	432 846	-
Filipides Services		-	-	-
B2Marketplace México, S.A. de C.V.		-	-	-
Blue Digital		-	150 806	-
Blue Media		-	3 917	-
Digilant Chili		-	499	-
Accès Colombie			87 459	-
Digilant Colombie			(19 104)	
		1 579 094	2 052 142	1 294 901

Il n'y a pas de délai de prescription pour les crédits d'impôt.

Impôts différés

L'évolution au cours des six premiers mois de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024 des actifs et passifs d'impôts différés a été la suivante :

	30/6/2024	Charge / crédit au résultat	31/12/2024	Charge / produit dans le compte de résultat	30/6/2025
Crédits d'impôt	2 832 537	(1 253 443)	1 579 094	(205 711)	1 373 383
Différences temporaires actives	1 356 925	727 166	2 084 091	108 829	2 192 920
Droits pour déductions	1 463 883	(168 983)	1 294 900	(222 615)	1 072 285
Différences temporaires passives	(78 563)	46 614	(31 949)	1 447	(30 502)
Total des actifs d'impôts différés	5 574 781	(648 645)	4 926 136	(318 050)	4 608 086

Conformément aux politiques comptables, le Groupe ne comptabilise les actifs d'impôts différés dans l'état consolidé de la situation financière que s'ils sont recouvrables dans un délai raisonnable, en tenant également compte des limitations légales applicables. Plus précisément, les conditions requises par le cadre réglementaire applicable en matière d'information financière pour comptabiliser un crédit d'impôt sont les suivantes :

- Il est probable que le Groupe réalisera à l'avenir des bénéfices fiscaux suffisants pour pouvoir appliquer ces crédits d'impôt.
- Il n'est pas probable que des bénéfices fiscaux futurs suffisants soient réalisés lorsque :
 - Leur recouvrement futur est prévu, quelle que soit la nature du crédit d'impôt.
 - Il n'est pas probable que les exigences requises par la réglementation fiscale pour leur recouvrement soient remplies au moment où il est estimé qu'ils peuvent être recouverts.

Afin de vérifier la recouvrabilité des crédits d'impôt en attente de compensation, le Groupe élabore un plan d'affaires pour chacune des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt, sur lequel il effectue les ajustements nécessaires pour déterminer les bénéfices fiscaux futurs permettant de compenser ces crédits d'impôt. En outre, le Groupe tient compte des limitations à la compensation des bases imposables établies par les juridictions respectives. Le Groupe évalue également l'existence de passifs d'impôts différés permettant de compenser ces pertes fiscales à l'avenir. Lors de l'élaboration des projections dans les plans d'affaires, le Groupe tient compte des circonstances financières et macroéconomiques propres à l'environnement opérationnel de l'entité. Les paramètres tels que la croissance attendue, l'utilisation de la capacité de production installée, les prix, etc. sont projetés en tenant compte des prévisions et des rapports d'experts

indépendants, ainsi que des données historiques et des objectifs fixés par la direction d' . Une estimation a été réalisée pour les crédits d'impôt de chaque juridiction séparément, en ajustant les paramètres de calcul à la réglementation fiscale de chaque juridiction applicable à chacun d'entre eux.

Les actifs d'impôts différés ont été enregistrés dans l'état consolidé de la situation financière, car les administrateurs estiment que, selon la meilleure estimation des résultats futurs des sociétés qui font partie du groupe, y compris certaines mesures de planification fiscale, il est probable que ces actifs soient récupérés.

Autres informations

Conformément à la législation en vigueur, les impôts ne peuvent être considérés comme définitivement acquittés tant que les déclarations présentées n'ont pas été contrôlées par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans n'a pas expiré. Au 30 juin 2025, les sociétés espagnoles du Groupe ont ouvert à l'inspection les exercices 2020 et suivants pour l'impôt sur les sociétés et les exercices 2021 et suivants pour les autres impôts qui leur sont applicables. Les sociétés domiciliées à l'étranger ont ouvert à l'inspection les exercices non prescrits conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs considèrent que les liquidations des impôts susmentionnés ont été effectuées de manière adéquate, de sorte que, même en cas de divergences dans l'interprétation de la réglementation en vigueur concernant le traitement fiscal accordé aux opérations, les éventuels passifs qui en résulteraient, s'ils se concrétisaient, n'auraient pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints.

NOTE 16. PRODUITS ET CHARGES

a) Montant net du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires net par activité est la suivante :

Par contrats exécutés avec des clients	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Publicité en ligne	53 112 686	136 152 888	60 931 154
Services technologiques	7 704 712	19 936 298	7 577 717
Total du chiffre d'affaires net	60 817 398	156 089 186	68 508 871

La totalité du montant figurant sous cette rubrique correspond aux consommations d'exploitation

c) Frais de personnel

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Salaires et traitements	(14 587 621)	(31 174 993)	(15 661 421)
Coûts de restructuration	(465 199)	(996 227)	(599 705)
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	(2 355 686)	(4 666 502)	(2 459 973)
Autres charges sociales	(992 406)	(2 069 266)	(1 106 636)
Total des charges de personnel	(18 400 911)	(38 906 988)	(19 827 735)

d) Services externes

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Loyers et redevances (note 8)	(457 491)	(908 468)	(438 805)
Réparations et entretien	(40 069)	(45 581)	(42 545)
Services de professionnels indépendants	(2 281 270)	(3 894 803)	(2 019 842)
Transports	(527 469)	(1 096 905)	(614 506)
Primes d'assurance	(141 517)	(194 018)	(57 327)
Services bancaires et assimilés	(72 086)	(153 829)	(72 872)
Publicité, propagande et relations publiques	(570 538)	(1 014 806)	(487 040)
Fournitures	(117 735)	(194 217)	(93 922)
Autres services	(734 697)	(681 023)	(453 112)
	(4 942 871)	(8 183 651)	(4 279 971)

e) Produits financiers

La ventilation de ce poste du compte de résultat consolidé est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Intérêts sur comptes et assimilés	119 246	78 623	36 684
Intérêts financiers du groupe	118 524	39 795	11 213
	237 769	118 418	47 897

Au 30 juin 2025, des intérêts d'un montant de 119 246 euros ont été perçus et 78 623 euros en 2024, provenant principalement de la société Digilant SA de CV et Antevenio México, issus d'investissements à court terme.

f) Charges financières

La ventilation de ce poste du compte de résultat consolidé est la suivante :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Dépenses liées aux dettes et assimilées	(630 662)	(693 459)	(337 256)
Charges financières du groupe	(99 417)	(439 903)	(230 455)
	(730 079)	(1 133 362)	(567 711)

g) Dépréciation des actifs

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Correction de valeur pour dépréciation des créances commerciales	(245 803)	(943 854)	(628 877)
Autres pertes courantes	(45 010)	(63 590)	(77 140)
Reprise de la dépréciation	4 174	417 208	183 470
	(286 640)	(590 236)	(522 547)

NOTE 17. PROVISIONS ET CONTINGENCES

Le mouvement des provisions est le suivant :

	31/12/2024	Dotation	Application/Reprise	30/06/2025
Provisions pour autres responsabilités	364 428	42 524	(69 439)	337 513
	364 428	42 524	(69 439)	337 513

	30/06/2024	Dotation	Application/Reprise	31/12/2024
Provisions pour autres responsabilités	283 839	80 589	-	364 428
	283 839	80 589	-	364 428

Ce poste comprend principalement des provisions pour rémunération du personnel provenant d'ISPD Italia S.R.L., conformément à la législation en vigueur en matière de travail en Italie, pour un montant de 337 513 euros (364 428 euros au 31 décembre 2024).

Au 30 juin 2025, le groupe ISPD Network détient un montant total de garanties s'élevant à 724 264 euros (669 264 euros au 31 décembre 2024).

NOTE 18. INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET L

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, le Groupe a également adopté des politiques plus larges, notamment en collaborant avec un fournisseur d'électricité verte en Espagne. En outre, sa politique en matière de déplacements vise à réduire au minimum l'utilisation des vols, en privilégiant les trajets en train pour les trajets de moins de trois heures, ce qui contribue à une réduction significative des émissions de CO2 liées au transport. Dans ses bureaux de Barcelone, le Groupe a également mis en place un système de stationnement pour vélos, encourageant ainsi l'utilisation de moyens de transport écologiques parmi ses employés.

NOTE 19. FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'Union temporaire d'entreprises (UTE) « SENASA » a été constituée en février 2025 à titre spécifique et temporaire, dans le seul but de participer et d'exécuter le projet intitulé « Concours de conseil pour le programme Chèque de formation numérique dans les transports ».

Une fois l'objet social pour lequel elle a été créée atteint, le projet mené à bien et les obligations découlant de sa participation remplies, l'UTE a été liquidée en juillet 2025, conformément aux procédures de liquidation prévues par la législation en vigueur.

Les administrateurs de la société mère considèrent qu'il n'existe aucun autre fait postérieur pertinent supplémentaire à ceux déjà décrits dans la présente note à la date de formulation des présents états financiers intermédiaires consolidés.

NOTE 20. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES DÉTENUS AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Soldes et transactions avec les administrateurs et la haute direction

Les montants perçus par les membres du conseil d'administration ou de la haute direction, tous concepts confondus, sont les suivants :

	Cadres supérieurs		
	30/06/2025	31/12/2024	30/6/2024
Salaires et traitements *	1 084 165	2 512 559	1 399 094
Total	1 084 165	2 512 559	1 399 094

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, il n'existe aucun engagement au titre de compléments de retraite, de cautions ou de garanties accordées en faveur de l'organe d'administration, ni de crédits ou d'avances accordés à ceux-ci.

* Coût salarial accumulé au cours du premier semestre 2025

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes qui leur sont liées, visées à l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, n'ont été impliqués dans aucune situation de conflit conformément aux dispositions de l'article 229.

NOTE 21. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le Groupe, réparties par catégories, est le suivant :

	30/6/2025				31/12/2024				30/6/2024			
	Hommes	Femmes	Autre	Total	Hommes	Femmes	Autre	Total	Hommes	Femmes	Autre	Total
Adresse	18,6	6,9		25,5	23,6	9,8		33,4	25,4	8,5		33,9
Administration	19,6	32,8		52,4	18	34,1		52,1	22,2	39		61,2
Commercial	31,4	65,1	1,0	97,4	36,8	80,9		117,7	34,6	82,7	0,8	118,1
Production	108,6	189,6		298,2	117,9	173,9	0,8	292,6	131,9	179,6		311,5
Marketing	1,0	7,7		8,6	3,8	10,3		14,1	2	9		11
Techniciens	39,8	7,1		46,9	30,1	6,3		36,4	28,2	7		35,2
	219,0	309,1	1,0	529,1	230,2	315,3	0,8	546,3	244,3	325,8	0,8	570,9

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice présentant un handicap supérieur ou égal à trente-trois pour cent, par catégorie, est le suivant :

	30/6/2025	31/12/2024	30/6/2024
Direction	1	1	1
Administration			1
Commercial			
Production			
Marketing			
Technique	2	2	1
	3	3	3

Le nombre de membres du Conseil d'administration, de cadres supérieurs et d'employés à la clôture des exercices, répartis par catégories professionnelles, est le suivant :

	30/6/2025				31/12/2024				30/6/2024			
	Hommes	Femmes	Autres	Total	Hommes	Femmes	Autres	Total	Hommes	Femmes	Autres	Total
Adresse	18	6		24	22	8		30	27	12		39
Administration	20	32		52	18	34		52	21	37		58
Commercial	24	59	1	84	36	75		111	30	65		95
Production	106	184		290	121	181	1	303	123	192		315
Marketing	0	6		6	2	10		12	7	25		32
Techniciens	45	12		57	30	6		36	33	7		40
	213	299	1	513	229	314	1	544	241	338	-	579

Le conseil d'administration de la société mère est composé de 5 hommes et 1 femme.

Aux fins de la deuxième disposition additionnelle de la loi 31/2014 du 3 décembre modifiant la loi sur les sociétés de capitaux et conformément à la résolution du 29 février 2016 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes, vous trouverez ci-dessous le détail de la durée moyenne de paiement des fournisseurs des sociétés espagnoles, le ratio des opérations payées, le ratio des opérations en attente de paiement, le total des paiements effectués et le total des paiements en attente :

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
	Jours	Jours	Jours
Délai moyen de paiement aux fournisseurs	36,23	46,17	35,71
Ratio des opérations payées	33,92	40,59	37,7
Ratio des opérations en attente de paiement	42,14	64,45	47,73
	Montant (euros)	Montant (euros)	Montant (euros)
Montant des paiements effectués	11 723 553,42	18 423 692,10	9 045 776,89
Montant des paiements en attente	2 538 858,91	2 992 056,95	3 129 121,63

	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Volume des factures payées dans les délais légaux	11 094 754,77	15 787 317,30	7 794 183,21
Nombre de factures payées dans les délais légaux	4 120	8 604	4 369
Pourcentage du volume des factures payées dans les délais légaux par rapport au volume total des factures payées (%)	97	90	91
Pourcentage du nombre de factures payées dans les délais légaux par rapport au nombre total de factures payées (%)	95	94	93

Le délai légal de paiement de deux mois à compter de la validation des factures est respecté et nous nous alignons sur la date de paiement de l'entreprise pour calculer le pourcentage et le volume des factures payées dans les délais légaux par rapport au volume total des factures payées.

NOTE 22. INFORMATIONS SECTORIELLES

La répartition du chiffre d'affaires net correspondant aux activités ordinaires du Groupe, par catégorie d'activités et par marché géographique, est la suivante :

Par activité	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Publicité en ligne	53 112 686	136 152 888	60 931 159
Services technologiques	7 704 712	19 936 298	7 577 717
Total du chiffre d'affaires net	60 817 398	156 089 185	68 508 876

- Les critères d'agrégation utilisés pour élaborer la segmentation présentée dans les tableaux précédents sont établis en fonction des types d'activités développées par les entreprises du groupe :
- Publicité en ligne : il s'agit de l'activité principale gérée par le groupe, qui regroupe les activités publicitaires fournies aux clients de la société.
- Services technologiques : cette activité concerne le service de notre plateforme d'e-mailing et de SMS, les médias et l'intelligence consommateur, ainsi que la plateforme de conseil pour le commerce électronique.

Les indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer les segments sont la capacité de chacun d'entre eux à générer de la valeur et les caractéristiques techniques propres à chacun.

Distribution, ventes et coût des ventes par territoire

Répartition/ventes	Montant consolidé au 30/06/2025	Montant consolidé au 31/12/2024	Montant consolidé au 30/06/2024
Espagne	12 771 654	23 898 305	10 276 331
Europe, Amérique latine et États-Unis	48 045 744	132 190 880	58 232 545
Total Distribution Ventes	60 817 398	156 089 185	68 508 876

Répartition Coût des ventes	Montant consolidé au 30/06/2025	Montant consolidé au 31/12/2024	Montant consolidé au 30/06/2024
Espagne	(5 874 961)	(16 503 086)	(9 536 262)
Europe, Amérique latine et États-Unis	(33 645 082)	(90 520 816)	(38 145 048)
Total Distribution coût des ventes	(39 520 043)	(107 023 902)	(47 681 309)

Comptes de résultats consolidés par catégorie d'activité

	30/6/2025				31/12/2024				30/6/2024		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total
Chiffre d'affaires net	53 112 686	7 704 712	60 817 398		136 152 888	19 936 298	156 089 185		60 513 253	7 995 623	68 508 876
Autres produits d'exploitation	195 521	456 216	651 736		217 157	506 700	723 857		204 207	476 483	680 690
Approvisionnements	(35 963 239)	(3 556 804)	(39 520 043)		(97 391 751)	(9 632 151)	(107 023 902)		(43 144 490)	(4 267 037)	(47 411 527)
Autres charges d'exploitation	(4 340 494)	(889 017)	(5 229 511)		(7 282 021)	(1 491 498)	(8 773 519)		(3 883 743)	(795 465)	(4 679 208)
Amortissement	(835 652)	(147 468)	(983 120)		(1 438 013)	(253 767)	(1 691 780)		(686 790)	(121 198)	(807 988)
Frais de personnel	(15 640 775)	(2 760 137)	(18 400 911)		(33 070 940)	(5 836 048)	(38 906 988)		(16 853 575)	(2 974 160)	(19 827 735)
Autres résultats	1 128 886		1 128 886		1 693 904		1 693 904		253 933		253 933
Résultat d'exploitation	(2 343 067)	807 502	(1 535 565)		(1 118 775)	3 229 533	2 110 758		(3 597 204)	314 245	(3 282 959)
Rtdo Financiero	(512 436)		(512 436)		(1 233 521)		(1 233 521)		(525 688)		(525 688)
Résultat avant impôts	(2 855 503)	807 502	(2 048 001)		(2 352 296)	3 229 533	877 237		(4 122 892)	314 245	(3 808 647)
Impôt sur les sociétés	(41 489)	(7 903)	(49 392)		(952 955)	(181 515)	(1 134 470)		(128 576)	(24 491)	(153 067)
Autres impôts	(15 139)		(15 139)		(128 698)		(128 698)		(32 743)		(32 743)
Résultat de l'exercice	(2 912 131)	799 600	(2 112 531)		(3 433 950)	3 048 018	(385 932)		(4 284 211)	289 754	(3 994 457)

États financiers consolidés intermédiaires d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales au 30 juin 2025

	30/6/2025				31/12/2024				30/6/2024		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total
ACTIF											
Immobilisations corporelles	1 048 109	156 614	1 204 724		1 191 738	178 076	1 369 814		1 199 113	179 177	1 378 290
Fonds de commerce de consolidation globale ou proportionnelle	6 794 277	1 015 237	7 809 514		7 034 799	1 051 177	8 085 976		9 356 687	1 398 126	10 754 813
Fonds de commerce de consolidation mise en équivalence											
Fonds de commerce	1 368 003	204 414	1 572 417		1 545 613	230 954	1 776 566		214 019	31 980	245 998
Immobilisations incorporelles	2 379 136	355 503	2 734 639		2 660 939	397 612	3 058 550		1 654 387	247 208	1 901 594
Investissements immobiliers											
Immobilisations en cours	693 719	103 659	797 378		490 252	73 256	563 508		1 148 881	171 672	1 320 552
Actifs financiers non courants	145 265	21 706	166 971		117 862	17 612	135 474		136 232	20 357	156 589
Actifs financiers non courants société du groupe	1 772 712	264 888	2 037 600		1 262 892	188 708	1 451 600				
Participations mises en équivalence											
Actifs d'impôts différés	4 035 572	603 016	4 638 588		4 313 533	644 551	4 958 084		4 918 410	734 934	5 653 345
Autres actifs non courants											
Actifs non courants	18 236 793	2 725 038	20 961 831		18 617 628	2 781 944	21 399 572		18 627 728	2 783 453	21 411 181
Stocks											
Créances commerciales et autres créances	23 033 427	3 441 777	26 475 203		36 015 555	5 381 635	41 397 190		28 831 087	4 308 094	33 139 180
Clients entreprises du groupe	360 429	53 857	414 286		219 008	32 725	251 733		218 817	32 696	251 513
Autres actifs financiers courants											
Autres actifs courants	1 670 935	249 680	1 920 615		430 321	64 301	494 621		285 303	42 631	327 934
Autres actifs courants de la société du groupe	2 874	430	3 304		5 220	780	6 000		507 893	75 892	583 786
Personnel à recouvrer											
Administrations publiques à recouvrer	6 766 091	1 011 025	7 777 116		6 906 096	1 031 945	7 938 041		7 136 602	1 066 389	8 202 991
Actif d'impôt courant	194 313	29 035	223 348		203 966	30 478	234 444		334	50	384
Dépenses anticipées	384 392	57 438	441 829		321 336	48 016	369 352		476 826	71 250	548 075
Liquidités et moyens liquides	4 520 643	675 498	5 196 141		5 682 253	849 072	6 531 325		5 528 791	826 141	6 354 932
Actifs courants	36 933 103	5 518 740	42 451 843		49 783 754	7 438 952	57 222 706		42 985 652	6 423 144	49 408 796
Total des actifs	55 169 896	8 243 778	63 413 674		68 401 382	10 220 896	78 622 279		61 613 381	9 206 597	70 819 977

**État de la situation segmenté selon la répartition des ventes par catégorie d'activité*

	30/6/2025				31/12/2024				30/6/2024		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total		Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS											
Capital social	709 919	109 100	819 019		709 988	109 111	819 099		709 988	109 111	819 099
Actions propres	(576 416)	(88 584)	(665 000)		(578 550)	(86 450)	(665 000)		(576 416)	(88 584)	(665 000)
Réserve légale	40 117	6 165	46 282		40 265	6 017	46 282		40 117	6 165	46 282
Réserves dans les sociétés à intégration globale	5 418 763	807 743	6 226 506		4 770 771	711 151	5 481 922		6 625 769	987 665	7 613 434
Résultats négatifs des exercices précédents	(1 722 124)	(430 531)	(2 152 655)								
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	(2 293 528)	159 061	(2 134 467)		(3 520 816)	3 048 018	(472 797)		(4 178 007)	289 754	(3 888 252)
Partenaires externes	(79 418)	0	(79 418)		6 985		6 985		(186 086)	0	(186 086)
Écarts de conversion	(658 318)	(98 369)	(756 687)		(356 285)	(53 238)	(409 523)		(323 571)	(48 350)	(371 920)
Capitaux propres attribués à la société mère	1 106 399	276 600	1 382 999		3 839 986	959 996	4 799 982		2 842 915	710 729	3 553 643
Capitaux propres attribués aux associés externes	(79 418)	(79 418)	(79 418)		6 985	6 985	6 985		(186 086)	(186 086)	(186 086)
Capitaux propres	838 995	464 586	1 303 581		1 072 358	3 734 609	4 806 968		2 111 795	1 255 762	3 367 557
Dettes à long terme auprès d'établissements de crédit	1 794 751	448 688	2 243 439		2 163 963	540 991	2 704 954		2 731 060	682 765	3 413 825
Dettes à long terme envers des entreprises du groupe	5 910 784	1 477 696	7 388 480		6 181 482	1 545 370	7 726 852		6 181 481	1 545 370	7 726 852
Autres dettes à long terme	1 596 154	399 039	1 995 192		2 065 679	516 420	2 582 099		1 508 639	377 160	1 885 798
Fournisseurs d'immobilisations non courantes					1 437	359	1 797		3 725	931	4 657
Provisions	270 010	67 503	337 513		291 542	72 886	364 428		227 073	56 768	283 841
Passif d'impôt différé	24 401	6 100	30 502		25 559	6 390	31 949		62 851	15 713	78 563
Passifs non courants	9 596 100	2 399 025	11 995 125		10 729 663	2 682 416	13 412 078		10 714 829	2 678 707	13 393 536
Dettes à court terme auprès d'établissements de crédit	9 533 010	1 424 473	10 957 483		8 567 578	1 280 213	9 847 791		8 491 573	1 268 856	9 760 429
Autres dettes à court terme	1 473 340	220 154	1 693 494		748 435	111 835	860 270		2 191 097	327 405	2 518 502
Dettes à court terme envers des entreprises du groupe	1 817 599	271 595	2 089 194		1 258 714	188 084	1 446 798		962 458	143 815	1 106 273
Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	23 078 772	3 448 552	26 527 325		32 008 439	4 782 870	36 791 309		27 890 641	4 167 567	32 058 208
Fournisseurs des entreprises du groupe	1 617 777	241 737	1 859 514		1 626 137	242 986	1 869 123		1 606 679	240 079	1 846 758
Fournisseurs d'immobilisations	30 878	4 614	35 492		34 254	5 118	39 372		34 929	5 219	40 149
Personnel à payer	1 891 075	282 574	2 173 649		1 790 118	267 489	2 057 607		1 563 325	233 600	1 796 925
Administrations publiques à payer	3 420 952	511 177	3 932 129		4 716 538	704 770	5 421 308		3 379 788	505 026	3 884 814
Passif d'impôt courant	119 389	17 840	137 229		126 303	18 873	145 176		(67 069)	(10 022)	(77 091)
Produits constatés d'avance	541 357	80 892	622 249		1 475 939	220 543	1 696 482		793 192	118 523	911 715
Autres passifs courants	75 873	11 337	87 210		198 357	29 640	227 997		184 615	27 586	212 202
Passifs courants	43 600 022	6 514 946	50 114 968		52 550 813	7 852 420	60 403 233		47 031 228	7 027 655	54 058 883
Total des capitaux propres et passifs	54 035 117	9 378 557	63 413 674		64 352 833	14 269 445	78 622 279		59 857 852	10 962 124	70 819 977

Répartition des actifs non courants

Répartition des actifs non courants	Montant consolidé 30/06/2025	Montant consolidé 31/12/2024	Montant consolidé 30/06/2024
Espagne	3 209 398	3 276 417	3 278 196
Europe	850 196	867 951	868 422
Amérique latine	10 067 361	10 277 596	10 283 171
États-Unis	6 834 876	6 977 608	6 981 393
Total actif non courant	20 961 831	21 399 572	21 411 181

NOTE 23. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES S LIÉES

Les opérations avec des parties liées au cours de la période de six mois close au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 concernent les sociétés suivantes.

Société/Groupe	Lien
Groupe ISP Digital	Entreprise dominante
Groupe ISP	Entreprise liée
Tagsonomy S.L	Entreprise liée
Shape Communication, S.L	Entreprise liée

Le détail des soldes avec les parties liées au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 est le suivant :

PARTIE LIÉE	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
(30 juin 2025)		
Autres dettes		
ISP pour l'impôt sur les sociétés		294 300
ISP		208 886
ISP Digital		791 007
TAGSONOMY S.L.	3 304	
Prêt à court terme ISP		795 000
Total autres dettes	3 304	2 089 193
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
ISP Digital	44 218,24	1 560 050
ISP	21 810	368 580
TAGSONOMY S.L.	344 923	(69 116)
Shape Communication	3 335	
Total activité commerciale	414 286	1 859 514
Soldes Prêts		
ISP Digital		4 453 154
ISP		2 935 326
TAGSONOMY S.L.	2 037 600	
Total des prêts	2 037 600	7 388 480

PARTIE LIÉE (31 décembre 2024)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
Autres dettes		
ISP pour l'impôt sur les sociétés		330 382
ISP		352 485
ISP numérique		618 931
TAGSONOMY S.L.	6 000	
ISP prêt à court terme		145 000
Total autres dettes	6 000	1 446 798
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
ISP Digital	484	1 687 313
ISP	44 218	485 878
TAGSONOMY S.L.	203 696	(304 068)
Shape Communication	3 335	
Total activité commerciale	251 734	1 869 123
Soldes Prêts		
ISP Digital		4 453 154
ISP		3 273 698
TAGSONOMY S.L.	1 451 600	
Total des prêts	1 451 600	7 726 852

PARTIE LIÉE (30 juin 2024)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
Autres dettes		
ISP pour l'impôt sur les sociétés		257 074
ISP		143 063
ISP Digital		561 137
TAGSONOMY S.L.	583 786	
Prêt à court terme ISP		145 000
Total autres dettes	583 786	1 106 273
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
ISP Digital	21 701	1 624 198
ISP	15 633	630 491
TAGSONOMY S.L.	210 845	(407 931)
Shape Communication	3 335	
Total activité commerciale	251 514	1 846 758
Soldes Prêts		
ISP Digital		4 453 154
ISP		3 273 698
Total des prêts		7 726 852

Le détail des opérations avec des parties liées réalisées au cours des six premiers mois de l'exercice 2025 et au cours de l'exercice 2024 :

30/06/2025	TAGSONOMY S.L.(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens			
Prestation de services	184 750	17 625	
Réception de services	(454 555)		
Revenus financiers	17 656		
Charges financières		(54 604)	(44 813)
Produits exceptionnels		36 081	
Total	(252 149)	(897)	(44 813)

31/12/2024	TAGSONOMY S.L.(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens			
Prestation de services	76 684	5 720	36 544
Réception de services	(311 130)	(1 367)	
Revenus financiers	39 795		
Dépenses financières		(185 829)	(254 074)
Total	(194 651)	(181 476)	(217 530)

30/06/2024	TAGSONOMY S.L.(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens			
Prestation de services	45 805	1 320	21 613
Réception de services	(191 567)		
Revenus financiers	11 213		
Charges financières		(97 290)	(133 165)
Total	(134 549)	(95 970)	(111 552)

Les transactions ont été réalisées dans des conditions équivalentes à celles des transactions avec des tiers.

NOTE 24. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

MARKETING MANAGER SERVICIOS DE MARKETING S.L.U. :

Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a vendu 100 % des parts sociales qu'elle détenait dans la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U à la société emBlue Software LLC, pour un prix de vente de base de 403 035 euros, qui pourra être ajusté pour chaque migration effectuée. Cette vente de participations a généré un bénéfice enregistré sous la rubrique « Résultat de la perte de contrôle des participations consolidées » d'un montant de 1 074 904 euros.

UNION TEMPORAIRE SENASA

Le 12 février 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L. et Rebold Comunicación S.L. ont créé une union temporaire d'entreprises, dénommée Senasa, dans le but de fournir des services de conseil technique et des activités de communication. Ces entreprises participeront à ses droits et obligations dans la même proportion que leur apport, soit 50 %.

UNION TEMPORAIRE DRASSANES

Le 7 mars 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L. et Rebold Comunicación S.L. ont créé une union temporaire d'entreprises, dénommée Drasaanes, dans le but de fournir des services de conseil technique et des activités de communication. Ces entreprises participeront à leurs droits et obligations dans la même proportion que leur apport, soit 50 %.

ANTEVENIO FRANCE SASU :

Le 30 avril 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio France, avec effet au 30 avril 2024. À cette même date, Antevenio France a formalisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique.

La société a pour objet social la prestation de services de conseil et de consultation en matière de transformation numérique, d'études de marché, la prestation de services de gestion et d'administration de titres représentatifs de fonds propres d'entités résidentes et non résidentes sur le territoire espagnol et toute autre activité complémentaire aux précédentes.

B2MARKETPLACE MÉXICO, S.A. DE C.V. :

Le 19 décembre 2024, la société mexicaine **Digilant Services** a été cédée à l'entité espagnole **B2Marketplace Holding**. L'opération a été formalisée à sa juste valeur, conformément aux conditions du marché en vigueur, avec un capital social de 2 356 euros et une participation de 40 000 euros.

Après l'acquisition, la dénomination sociale de l'entité a été modifiée pour devenir **B2Marketplace México, S.A. de C.V.**

ANTEVENIO PUBLICITÉ SASU :

Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicité, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicité a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique. Cette dissolution a généré un revenu pour le groupe, enregistré dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat de la perte de contrôle des participations consolidées » pour un montant de 1 365 006 euros.

ROCKET PPC :

Le 10 octobre 2023, la société ISPD Italia a enregistré l'acquisition de 51 % d'actions avec

droit de vote de la société Rocket PPC pour un prix de 840 245 euros, qui s'est concrétisée le 1er septembre 2023. En octobre 2023, elle a effectué un versement de 450 000 euros, laissant 90 245 euros en attente d'échéance en avril 2024 et 300 000 euros en juin 2024. Cette société a été intégrée, par intégration globale, dans le périmètre de consolidation à compter du 1er septembre, date à laquelle elle a pris le contrôle de la société.

Cette acquisition de la société italienne Rocket PPC, basée à Milan, spécialisée dans la publicité numérique et l'analyse web, renforce la présence sur le marché italien, avec un large portefeuille de clients, une gamme de solutions efficaces et une équipe expérimentée. Cette opération consolide une équipe dans des domaines tels que la publicité dans les médias, l'édition, l'analyse web, le contenu et les marchés. Son parcours dans la gestion des médias est très complémentaire à celui du Groupe et permettra d'accélérer le développement des activités d'échange de médias numériques au niveau international.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont mutuellement accordé des droits d'option d'achat et des droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société représentant 49 % du capital social restant de ladite société. Les options détaillées ci-dessus sont basées sur un prix variable en fonction de paramètres liés aux résultats de ladite société pour les exercices 2024, 2025 et 2026. Le prix de vente est soumis au respect de certaines conditions de permanence par les vendeurs.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », le Groupe peut, pendant une période d'un exercice à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2023 en tant que passif financier constituait la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attendait à payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à un montant total de

1 847 430 euros, enregistrée sous la rubrique « Autres passifs non courants » (voir note 10).

Les produits des activités ordinaires et les résultats de la société acquise depuis la date d'acquisition inclus dans l'état consolidé du résultat de la période s'élèvent respectivement à 638 312 euros et 18 545 euros.

Le produit des activités ordinaires depuis le début de l'année jusqu'à la clôture de l'exercice s'élève à

1 431 162 euros.

Actifs nets identifiables acquis

Immobilisations incorporelles	26 311
Immobilisations corporelles	4 777
Créances commerciales et autres créances	361 616
Trésorerie	197 324
Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	(446 974)

Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	143 054
--	----------------

Euros

Juste valeur de la contrepartie versée

Contrepartie versée (actions de la société mère)	2 702 382
--	-----------

Total de la contrepartie versée à la date du regroupement d'entreprises 2 702 382

Fonds de commerce	2 559 328
--------------------------	------------------

Le 5 août 2024, le Groupe et les actionnaires vendeurs ont exercé leurs droits d'option d'achat et leurs droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société Rocket PPC pour les 49 % restants du capital social de cette société. Les options détaillées ci-dessus sont basées sur un prix variable en fonction de paramètres liés aux résultats de cette société pour les exercices 2024, 2025 et 2026. Le prix de vente est soumis au respect de certaines conditions de permanence par les vendeurs.

Le 11 juillet 2024, les administrateurs des sociétés Rocket PPC ont présenté aux autorités italiennes le projet de fusion avec la société Rebold Italia, avec effet rétroactif au début de l'exercice 2024. Lors de cette même opération, la dénomination sociale a été modifiée en ISPD Italia, S.R.L.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, et dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition autorisé par la réglementation pour procéder à des ajustements dans la comptabilisation provisoire du regroupement d'entreprises, la société a procédé à une révision et à une meilleure estimation des passifs éventuels pris en charge dans le cadre de la transaction.

À la suite de cette révision, il a été déterminé que ces passifs devaient être ajustés d'un montant de 977 134 euros. Cet ajustement reflète les meilleures informations disponibles sur les obligations assumées lors de l'acquisition et a été comptabilisé avec effet rétroactif à compter de la date d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme.

NOTE 25. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR D

Les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des contributions significatives à l'évaluation, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement
- Niveau 3 : données non observables pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués de manière récurrente à leur juste valeur :

30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 24)	-	-	-	-
Valeur totale des passifs financiers à leur juste valeur	-	-	-	-
31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 24)	-	-	-	-
Valeur totale des passifs financiers à leur juste valeur	-	-	-	-

Aucun transfert entre niveaux n'a été effectué au cours des six premiers mois de l'exercice 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe procède à l'évaluation des éléments financiers à des fins d'information financière, y compris les justes valeurs de niveau 3. Les techniques d'évaluation sont sélectionnées en fonction des caractéristiques de chaque instrument, dans le but général de maximiser l'utilisation des informations du marché.

Pour les instruments classés aux niveaux 2 et 3, la technique d'évaluation de la valeur actuelle est utilisée. La juste valeur est estimée en pondérant la probabilité des sorties de trésorerie futures estimées, en tenant compte de leur rendement historique et attendu à l'avenir, et sur la base d'un facteur de croissance approprié pour une entité cotée similaire et d'un taux d'actualisation ajusté au risque, et en actualisant les flux sur la base des hypothèses et estimations indiquées dans les notes correspondantes de l'annexe (voir les informations détaillées dans la note 5).



États financiers consolidés intermédiaires d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales au 30 juin 2025

Le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans les estimations indiquées et aucun impact significatif n'a été révélé.